

OCDE :
Pas d'accord
sur la
fiscalité des
majors du
numérique
avant la fin
2020

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 13 Octobre 2020 / N° 980

Prix : 20 DA

Lois :

**« Des peines allant jusqu'à
la peine de mort contre les
auteurs d'enlèvement
d'enfants »**

**affirme
Zeghmati**



Année scolaire 2020/2021:

**Le ministère dévoile le
plan « exceptionnel »
d'organisation
des cours**

Coronavirus:

**153 nouveaux cas, 108 guérisons et 8 décès
ces dernières 24 heures**

**Amendement
constitutionnel**
**« Le projet porte les
ambitions et les
espoirs du peuple
algérien » souligne
le Pr Berkouk**

Hydrocarbures
**La Sonatrach
facilite l'accès
aux entreprises
algériennes
dans les
contrats EPC**

Commerce
**Dégel du retrait
des registres de
commerce pour
la vente en gros
des produits non
alimentaires
dans les wilayas
frontalières**

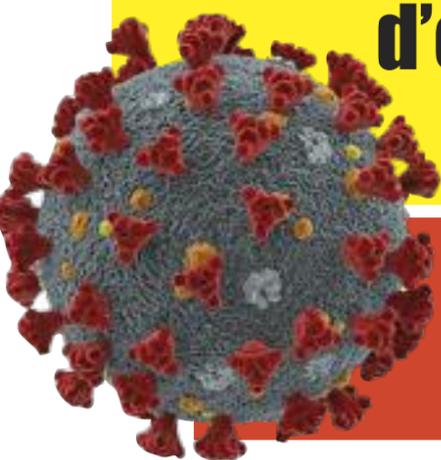
**Recyclage et la
valorisation de
déchets,**
**L'implication
des micro-
entreprises est
une nécessité**

Port de Mostaganem:
**Baisse de
l'activité de 30
pc durant les 9
premiers mois
de l'année en
cours**

**Amical Algérie-
Mexique :**
**Les "Verts" en
appel face à
des "Azèques"
en forme**

Bourse d'Alger :
**Vers le
maintien de la
mesure de
réduction de
l'IBS jusqu'en
2026**

**Économie de la
connaissance et des
Start-Up :**
**L'Algérie
affiche ses
ambitions**



Lois

« Des peines allant jusqu'à la peine de mort contre les auteurs » affirme Zeghmati

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, **Belkacem Zeghmati**, a affirmé, dimanche soir, que le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement prévoit une série de mesures sévères, à leur tête la perpétuité ou la peine de mort pour les auteurs d'enlèvement d'enfants soulignant la possibilité de se constituer partie civile pour les associations activant dans la protection des droits humains. M. Zeghmati a précisé que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement, adopté par le Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, apporte une approche "globale" à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec des peines sévères. Plus précis, le ministre de la Justice a fait savoir que ce projet de loi stipule que l'Etat se charge de la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre le crime d'enlèvement, ce qui permet à l'ensemble des acteurs de la société, à commencer par la famille et l'école en passant par la société civile et les médias, de jouer un rôle important dans la lutte contre ce type de criminalité. Concernant les mesures sévères attendues, M. Zeghmati a relevé le caractère "pénal" de toutes les peines prévues, allant de 10 et 15 ans d'emprisonnement dans le cas où la victime est libérée dans les dix jours, au lieu d'un (1) mois actuellement dans la loi en vigueur. Le ministre a rappelé, dans ce cas, la condition que la personne enlevée n'ait subi aucune forme de violence ou de maltraitance et qu'elle soit majeure. Dans le cas de la prise de la victime en otage ou de recours à la violence lors de son enlèvement, la peine variera entre 15 et 20 ans, a fait savoir Zeghmati précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité, si la victime a subi un préju-



dice où un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon. Dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de la victime, la peine encourue est la peine capitale, a encore précisé le ministre de la Justice. Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, le législateur a prévu deux sanctions: la perpétuité ou la peine de mort. Au titre des mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de d'adaptation de la peine. Ainsi, ils ne pourront bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. Ils devront purger la totalité de la peine en environnement clos. Parmi les plus importantes nouveautés caractérisant ce texte, la possibilité pour le Parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. Les associations et les organismes activant dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demander de réparation.

Eradication de la violence à l'encontre du corps médical et forte régression des bandes de quartiers

Evoquant, à cette occasion, les dernières statistiques relatives à d'autres phénomènes en lien avec la criminalité et la violence, le ministre a rappelé que le Gouvernement avait procédé, en à peine 10 mois, à l'élaboration de plusieurs textes de loi, notamment celle relative à la protection des membres du corps médical contre la violence, un phénomène. Affirmant que ce phénomène "a quasiment disparu", M. Zeghmati a assuré que les juridictions étaient rarement saisies aujourd'hui pour ce genre d'affaires. S'agissant de la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers, le Garde des Sceaux a fait état de la condamnation de 108 individus à des peines d'emprisonnement allant de 05 à 08 années à travers l'ensemble du territoire national. Le ministre de la Justice s'est félicité, à ce propos, des résultats enregistrés, "et qui ne peuvent être niés".

Abdelhak Thaalibi

Année scolaire 2020/2021:

Le ministère dévoile le plan « exceptionnel » d'organisation des cours

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé dimanche soir les plans exceptionnels pour la reprise des cours dans les écoles primaires au titre de l'année scolaire 2020/2021. Une circulaire ministérielle a souligné que ces plans reposaient sur des plusieurs principes, notamment l'impératif de cohabiter avec la pandémie, de reprendre les cours en présentiel dans la mesure du possible, tout en tenant compte de la nécessaire préservation de la santé des élèves et des personnels. Dans ce cadre, les directeurs de l'Education (DE), les inspecteurs et directeurs des établissements scolaires sont appelés à accorder à cette opération toute l'attention nécessaire, et d'élaborer des emplois du temps hebdomadaires adaptables en fonction de la situation de chaque établissement, selon le nombre d'élèves, les groupes pédagogiques, les locaux et de l'emplacement de l'établissement. Ainsi, les écoles primaires travaillant avec un système à vacation unique devront opter pour la double vacation (Matinée et après-midi), sans alternance en répartissant les élèves en groupes. Chaque groupe pédagogique devant être réparti en deux sous-groupes, avec maintien du même emploi du temps pour l'enseignant (arabe, français et tamazight). Il s'agit également, selon les plans dévoilés par le ministère, d'adopter le travail par alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 5 jours. Il est également prévu une alternance toutes les deux semaines et une réduction proportionnelle

du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux. Soulignant que le volume horaire pour chaque groupe a été fixé à 14 heures, la circulaire a relevé l'impératif d'exploiter la journée libre pour les devoirs maison et l'apprentissage à distance. Pour les écoles primaires travaillant en double vacation, le plan exceptionnel prévoit un système de travail (matinée et après-midi), en alternance pour tous les deux groupes. Le plan prévoit aussi une répartition des élèves en groupes, chaque groupe pédagogique étant divisé en deux sous-groupes, tout en maintenant l'emploi du temps de l'enseignant. Il s'agit, selon le même plan, d'adopter l'alternance entre les deux groupes tous les deux jours pour une semaine de 6 jours, une alternance toutes les deux semaines, avec réduction proportionnelle du volume horaire pour chaque matière, tout en se focalisant sur les apprentissages fondamentaux pour chaque matière. Un volume horaire hebdomadaire de 12 heures de cours a été fixé au titre de ce plan, lit-t-on dans la circulaire. A rappeler que la rentrée scolaire a été fixée au 21 octobre pour le cycle primaire, et au 04 novembre prochain pour les cycles moyen et secondaire.

Le calendrier des vacances scolaires pour l'année 2020-2021 arrêté

Le ministère de l'Education nationale a ar-

êté le calendrier des vacances et de la rentrée scolaires pour l'année 2020-2021. Selon la même source, les vacances d'hiver commenceront à partir du jeudi 28 janvier 2021 (soir) jusqu'à samedi 06 février 2021 (soir), tandis que les vacances de printemps débuteront le jeudi 11 mars 2021 (soir) et prendront fin samedi 20 mars 2021 (soir), et ce dans toutes les régions du pays. Les vacances d'été commenceront, pour les enseignants, le 08 juillet 2021 (soir), à travers tout le territoire national. Par ailleurs, les vacances d'été, pour les administrateurs, auront lieu "après le parachèvement de toutes les opérations relatives à la fin de l'année scolaire, dont les réunions de conseil d'admission et d'orientation, l'annonce des résultats des examens officiels, la remise des différents documents aux élèves et toutes les opérations relatives à la rentrée scolaire". Les vacances d'été ont été fixées, pour les 1ère et 2ème zones, à partir du 22 juillet 2021 (soir), alors qu'elles commenceront le 15 juillet 2021 (soir) pour la 3ème zone. "Les enseignants et les administrateurs seront tenus de participer à l'encadrement des examens, concours et opérations de formation, tout en assurant les permanences au niveau des établissements scolaires durant les vacances d'été". La rentrée scolaire 2020-2021 débutera, à travers tout le territoire national, le 21 octobre 2020 (matin) pour le cycle primaire et le 04 novembre 2020 (matin) pour les cycles moyen et secondaire.

Houda H / Ag

Amendement constitutionnel « Le projet porte les ambitions et les espoirs du peuple algérien » souligne le Pr Berkouk

Le projet d'amendement de la Constitution est venu "répondre et porter les ambitions du peuple algérien, qui aspire à l'édification d'un véritable Etat de droit", a souligné hier à Bouira un membre du bureau national du Rassemblement national démocratique le professeur M'hand Berkouk. S'exprimant lors d'une rencontre organisée à la maison de la culture de la ville d'Ain Laâlouï (ouest de Bouira), le professeur Berkouk, analyste spécialiste des questions géopolitiques, a mis l'accent sur l'importance de l'amendement constitutionnel décidé par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. "Il s'agit du dixième amendement constitutionnel dans l'histoire politique de l'Algérie. Le projet porte les ambitions et les espoirs du peuple algérien et de son Hirak pour l'édification d'un véritable état de droit et de libertés", a indiqué M. Berkouk. Il a relevé que le pays "vit une conjoncture exceptionnelle après avoir franchi un grand pas vers la stabilité via l'organisation des élections présidentielles du 12 décembre 2019 dans un climat de transparence". "Les élections présidentielles de 2019 ont joué un rôle prépondérant dans l'instauration de la légitimité démocratique dans notre pays, et l'amendement constitutionnel est un autre engagement tenu par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une Algérie nouvelle et un état moderne". Pour le représentant du RND, cet amendement constitutionnel "est venu pour construire une plateforme consensuelle et globale réunissant tous les acteurs politiques et sociaux via une série de propositions et de recommandations examinées et approuvées au parlement en septembre dernier avant qu'elles ne soient soumises au référendum du 1er novembre, ou la décision reviendra au peuple", a insisté M. Berkouk. Dans son discours, l'intervenant a expliqué aux citoyens les axes principaux contenus dans l'amendement constitutionnel, qui, a-t-il dit, "accorde plus d'importance à trois questions, à savoir les droits et libertés, la question liée à la séparation des pouvoirs et le renforcement de la stabilité de l'Etat et de ses institutions". Il a relevé que le projet d'amendement constitutionnel a "élargi davantage les libertés et les droits pour les citoyens en vue de leur garantir une vie meilleure". "Ce projet renforce aussi les droits civils et politiques des citoyens, et il ouvre également les horizons pour la promotion de la société civile par sa participation dans la prise de décision à haut niveau", a expliqué le professeur Berkouk à l'assistance. "Dans le cadre du renforcement de la séparation des pouvoirs, le projet d'amendement constitutionnel donne plus de prérogatives au Parlement pour contrôler le travail du gouvernement. Cela est un nouvel acquis pour la construction de fortes institutions", s'est-il réjoui. Avant de clôturer sa rencontre, le professeur Berkouk a appelé les citoyens de la ville d'Ain Laâlouï à se rendre massivement aux urnes le 1er novembre prochain pour voter "oui" pour le projet d'amendement constitutionnel afin de "pouvoir opérer un véritable changement et aller vers l'édification d'un état fort".

T.H

6ème édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel

Belhimer installe les membres du jury

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer a procédé lundi à Alger, à l'installation des membres jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel, organisée dans sa sixième édition sous le thème "La numérisation, passerelle vers l'Algérie nouvelle". Présidé par le doyen de la faculté des Sciences politiques, Slimane Arradj, le jury est composé d'un représentant du ministère de la Communication, des Finances, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la Culture, de la Télévision nationale, de la radio nationale, de la presse publique, de la presse privée et de la faculté des Sciences de l'information et de la communication. Le ministre de la Communication a affirmé, à l'occasion, que ce Prix a été institué "en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens, durant la guerre de libération nationale, et pour appuyer les efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent au renforcement des droits des citoyens de bénéficier d'une information objective et crédible". L'autre objectif visé à travers l'institution de ce prix est d'encourager et de promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, et de stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale,

en instaurant la culture du mérite", a-t-il ajouté. Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de "récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue". M. Belhimer a mis l'accent également sur l'importance de "sacraliser la déontologie et d'en faire la base de l'exercice du métier en vue de parvenir à un équilibre entre la liberté d'expression et la responsabilité professionnelle dans le cadre de l'Etat de droit". Le ministre a rappelé, en outre, le contexte particulier dans lequel est organisée la 6ème édition de ce prix, citant, à ce titre, la situation sanitaire particulière en raison de la pandémie du coronavirus et le contexte politique marqué par le référendum sur la révision de la Constitution. Le président du Jury a salué, quant à lui, le choix de la thématique de cette nouvelle édition du Prix du président de la République, estimant que l'avenir des sociétés est "intimement lié à la communication et à la numérisation", et qu'elles sont "primordiales pour



encourager la création dans la nouvelle Algérie». Exhortant les journalistes à "participer en force" à cette nouvelle édition du Prix du président de la République, M. Arradj a soutenu que ce prix parrainé par le président de la République "témoigne de l'importance accordée par les pouvoirs publics à l'information objective et aux médias professionnels qui peuvent être de véritables partenaires de l'Etat".

Yasmine D

Projet d'amendement de la Constitution

28 propositions de l'UGTA intégrées dans le volet économique

Le Secrétaire général (SG) de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha a affirmé lundi à Alger que sur 100 suggestions formulées par l'Union, 28 traitants notamment du volet économique, ont été pris en considération dans le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1er novembre prochain. Intervenant lors d'une rencontre entre Holding Algeria chemical specialities (ACS/SPA) et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et Chimie (FNTPGC), M. Labatcha a précisé que "les 28 propositions de l'UGTA étaient principalement axées sur le rôle participatif du citoyen dans le développement local et la constitutionnalisation de la lutte contre le transfert illicite de

fonds à l'étranger». Une grande partie du projet d'amendement de la loi fondamentale du pays intervient pour "sécuriser et protéger les acquis du Hirak en 2019", a-t-il souligné, indiquant que l'Union active actuellement dans plusieurs wilayas au titre du prochain référendum populaire sur l'amendement constitutionnel. Dans un autre contexte, M. Labatcha a mis en avant l'importance majeure que revêt la formation des syndicalistes, annonçant que l'UGTA s'attelle à l'étude des mécanismes nécessaires à la création d'un centre de formation des syndicalistes afin de leur permettre d'agir efficacement dans les différents différends d'ordre socioprofessionnel.

Tariqa Tidjania

Une étape vers l'Algérie nouvelle

Le Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, Cheikh Mohamed Ali Bel Arabi Tidjani, a affirmé lundi que l'amendement de la Constitution constituait "une étape positive dans l'édification de l'Algérie nouvelle." "Par sa participation au référendum et par son vote, le peuple algérien démontrera la conscience de ses responsabilités essentielles d'aller de l'avant et de construire un Etat de droit et une justice réelle". Le Khalife général de la Tidjania, dont le siège est à Ain-Madhi (Laghouat), estime, dans ce contexte, que le retour au peuple pour définir son destin à travers la Constitution du pays, "est un point positif à inscrire à l'actif de la direction actuelle du pays" qui, a-t-il dit, "a honoré ses engagements pris lors de la campagne électorale du Président Abdelmadjid Tebboune." "Il n'est un secret pour personne

qu'il existe des parties qui guettent l'Algérie, ne lui souhaitent pas du bien et œuvrent pour le boycott du prochain référendum sur l'amendement de la Constitution et la diffusion, via les réseaux sociaux, de leurs idéologies", a fait remarquer Cheikh Bel Arabi Tidjani, en relevant, cependant, que "la jeunesse algérienne est assez mature et consciente pour ne pas se laisser entraîner par des groupes cherchant la déstabilisation et l'entrave à tout ce qui serait positif pour l'Algérie." Le Khalife général de la Tariqa Tidjania pense, par ailleurs, que le choix de la date du 1er Novembre pour la tenue du référendum sur l'amendement de la Constitution n'est pas fortuit, pour ce qu'il véhicule comme charge symbolique révolutionnaire et repère identitaire national.

Femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat : Alger abrite une conférence nationale ce jeudi

● Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera jeudi prochain à Alger une conférence nationale sur la femme rurale dans le monde de l'entrepreneuriat, et ce, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La rencontre rassemblera 240 participants représentant divers secteurs, départements ministériels, centres de recherche, banques, organismes nationaux, agences de soutien à l'emploi, associations nationales spécialisées, ainsi que des représentants d'agences onusiennes en Algérie, précise la même source. La conférence vise à "contribuer au renforcement de l'autonomisation économique et sociale de la femme rurale par le développement de l'entrepreneuriat créatif et compétitif" et à "présenter l'expérience algérienne dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, en parti-

culier en direction de la femme rurale". Placée sous le thème "Créativité de la femme rurale aux normes internationales", la conférence se fixe comme objectif de "développer l'entrepreneuriat féminin créatif en aidant les femmes rurales à diversifier leurs produits et à les commercialiser selon les normes internationales" et de "renforcer les capacités de ceux qui les accompagnent, notamment les cadres de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM)". Trois sessions thématiques axées sur le renforcement des expertises en matière d'encadrement, la promotion et la diversification des

connaissances et des activités des femmes rurales, et enfin l'accès des femmes rurales au marché, sont prévues dans le cadre de cette conférence qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme rurale (15 octobre). Une exposition consacrée aux produits des femmes rurales entrepreneurs ayant bénéficié de crédits dans le cadre de l'ANGEM, de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la CNAC (Caisse nationale d'assurance-chômage) sera organisée en marge de la conférence.

H.H

Scouts musulmans algériens (SMA) Le début d'une nouvelle étape de réforme et de changement

Le Commissaire général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderahmane Hamzaoui, a affirmé lundi à partir de Mostaganem que le projet d'amendement de la Constitution proposé au référendum populaire, le 1er novembre prochain, ouvrirait une nouvelle étape de réforme et de changement si les électeurs voteraient "oui". M. Hamzaoui a indiqué, lors du forum de wilaya de la société civile et des jeunes organisé à Mostaganem, dans le cadre de la campagne référendaire, que "la Constitution 2020 constitue une nouvelle étape de réforme et de changement et d'édification d'un Etat fort, moderne et authentique. Elle marquera également la fin de la corruption et de la bureaucratie." Le Commissaire général des SMA a indiqué que le projet d'amendement de la Constitution est conforme aux revendications du "Hirak" qui a appelé à la réforme et au changement et traduit la volonté du peuple algérien. Par ailleurs, M. Hamzaoui a considéré que le projet proposé au référendum est "consensuel" et "rassembleur" car, a-t-il ajouté, toutes les composantes du peuple algérien ont participé, soit dans la mouture définitive, à travers les propositions ou en donnant la légitimité par la participation massive et active le 1er novembre prochain. Le même responsable a considéré également que le projet d'amendement constitutionnel a préservé la référence nationale, notamment la proclamation du 1er novembre 1954, et l'enracinement des constantes et des valeurs nationales. Il a mis en exergue la nouvelle vision dans le système de gouvernement en fonction des nouveaux développements, réalisant un équilibre et une complémentarité réels entre les pouvoirs, mettant fin à la prépondérance du pouvoir exécutif sur les autres pouvoirs, en leur conférant rôles et fonctions et en renforçant les institutions. Le Commissaire général des SMA a souligné que "ce document renferme de nouveaux mécanismes de contrôle garantissant l'éradication de la corruption et la sauvegarde des deniers publics, consacrant l'Etat de droit auxquels les Algériens avaient appelé dans le Hirak." M. Hamzaoui a rappelé que le nouveau texte de la constitution a donné une place privilégiée au mouvement associatif, aux jeunes et aux femmes pour leur participation dans les affaires publiques avec une force de proposition, de partenariat réel et de présence dans les instances de contrôle. Lors du forum, qui a vu la participation d'associations locales et nationales, nombre de professeurs d'universités et d'experts sont intervenus pour expliciter certains thèmes sont "la place de la société civile dans le projet de la révision de la Constitution" et les "incidences des nouveaux amendements de la Constitution.

VIH Sida : L'Algérie incluse dans la licence médicaments à base de Dolutégravir (DTG)

L'Algérie a officiellement été ajoutée lundi dans la licence sur les médicaments à base de Dolutégravir (DTG), destinés au traitement du VIH Sida de l'adulte, a annoncé le représentant de l'Onusida à Alger, Adel Zeddani, relevant "l'efficacité" thérapeutique de cette molécule ainsi que son impact "économique" positif pour le pays. L'annonce a été faite lors d'une rencontre tenue au siège de l'Onusida en Algérie, en présence du représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamel Fourar, du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest, ainsi que du président de l'association AIDS Algérie, Othmane Bourouba. Ont été associés à la rencontre par visioconférence les représentants de l'entreprise pharmaceutique internationale spécialisée dans le développement du traitement du VIH Sida "ViiV Healthcare", de l'organisation internationale de santé publique "Medicines Patent Pool" (MPP), du corps médical et d'associations de malades algériens. L'Algérie rejoint ainsi la liste des 94 pays à "faibles revenus et intermédiaires" inclus dans la licence conclue entre MPP et ViiV Health pour la fabrication de médicaments abordables et de qualité au profit des personnes vivant avec le VIH Sida (PVVIH), dont le nombre était de l'ordre de 22.000 en Algérie fin 2019, dont 9500 femmes et plus de 800 enfants de moins de 15 ans. Tout en se félicitant de cette nouvelle, le Directeur général de la Prévention et de la Promotion de la



Santé au ministère, Dr Djamel Fourar, a expliqué que l'inclusion de l'Algérie dans cette licence permettra de "réduire" la facture des traitements antirétroviraux (ARV) de 20 % ainsi que "l'harmonisation des directives thérapeutiques" pour la majorité de la population atteinte, à base de DTG comme "traitement de première intention". Il fera savoir, à ce propos, que la disponibilité de la molécule en Algérie se fera dans les mois suivants et "en fonction des délais de son enregistrement" auprès de son département ministériel, avant de

"réaffirmer la volonté de l'Algérie de s'atteler davantage à réunir les moyens possibles pour renverser le processus de propagation de l'épidémie du Sida, afin d'y mettre fin d'ici à 2030". Cette volonté, a-t-il ajouté, s'est traduite par une "mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants dans un cadre multisectoriel", notant le maintien du recours à un financement conséquent à hauteur de 95 % du budget de l'Etat afin d'assurer "la gratuité" des soins, y compris le dépistage et le traitement ARV pour tous. Une riposte

qui a permis, selon l'intervenant, à l'Algérie de figurer parmi les pays "à épidémie peu active", avec une prévalence de la maladie à hauteur seulement de -0,1 % de la population globale, laquelle est néanmoins "concentrée chez les couches exposées et vulnérables au risque". C'est pourquoi, poursuit Dr Fourar, la prévention et la lutte contre le Sida demeurent "une priorité" du Plan d'action du Gouvernement, rappelant les axes politiques et réglementaires mis en œuvre dans ce sens, tout en insistant sur "l'impératif d'assurer la

pérennité de ces acquis», à travers notamment le développement du suivi de la résistance aux ARV. De son côté, M. Overvest a relevé "les résultats encourageants" de la prise en charge de la maladie en Algérie et ce, "grâce à l'engagement politique et financier" de l'Etat ainsi qu'aux "efforts" de tous les acteurs et partenaires, estimant que le "défi" à relever consiste en "l'accès au traitement ARV à tous ainsi que la suppression durable de la charge virale chez les personnes sous traitement". Il a fait, à cet effet, état de "l'implication" des différentes Agences onusiennes pour "appuyer la riposte nationale", sur le plan technique notamment et ce, dans le cadre de "la coopération stratégique" entre le Gouvernement algérien et les Nations-Unies pour la période 2016-2020. Le Dolutégravir (DTG) est "un inhibiteur utilisé en combinaison avec d'autres ARV pour la prise en charge de l'infection du VIH et présente l'avantage d'être très efficace en neutralisant très vite le virus. Très peu dosé, il présente peu d'effets secondaires. La licence de ViiV autorise la vente de versions génériques à une liste de 112 pays. En 2016, l'ensemble du continent africain s'en est procuré, excepté l'Algérie compte tenu de son niveau de revenu (intermédiaire tranche supérieure)", précise Onusida Algérie. Les représentants des associations des malades atteints du VIH Sida se sont, pour leur part, réjouis de cette annonce, la qualifiant de "très bonne nouvelle".

Derbal Yasmine / Ag

Commerce extérieur

La règle 49/51 est obligatoire pour les importateurs étrangers

Le gouvernement a décidé de maintenir l'activité d'importation des marchandises et des matériels destinés à la vente, dans la règle «49/51» relative aux investissements étrangers, dès l'année prochaine. Dans ce sillage, l'Etat a contraint les entreprises commerciales ayant un ou plusieurs partenaires étrangers, et qui sont engagées dans l'activité d'importation de matières premières, de marchandises et des matériels destinés à la vente tels quels, à se conformer à la règle du partenariat 49/51 avant la date du 30 juin 2021. Afin de bien réguler ce secteur, le gouvernement souligne que quiconque refuse de se conformer et de traiter cette règle d'investissement, les extraits du registre du commerce qui ne sont pas conformes au contenu de l'avant-projet de loi de finances pour l'année prochaine seront considérés comme nuls. Pour justifier cette décision, les autorités compétentes confirment que ceci permet à faire face à plusieurs problèmes après la publication de la loi de finances complémentaire de 2020, liés à l'interprétation de la référence à l'achat et revente des produits liés à plusieurs secteurs d'activités du code économiques, notamment le commerce de détail, le commerce de gros et l'exportation. Ainsi que l'importation de matières premières, marchandises et matériels destinés à la revente tels quels, qui sont pratiqués par des étrangers avec tout ce qui est nécessaire en termes

de conversion de devises d'une part, et toutes les questions liées à la non-rétroactivité des lois. Compte tenu des objectifs de la politique économique nationale, le gouvernement a montré sa volonté pour réformer ce secteur, afin de redresser la barre de l'économie nationale hors le secteur des hydrocarbures en premier lieu, notamment ceux liés au dossier d'importation, le gouvernement a souligné l'importance de fusionner l'activité d'importation de matières premières, de biens et de biens destinés à la revente comme ils l'étaient dans la règle 49/51 sur les investissements étrangers. En outre, il a été décidé d'autoriser la mise en place d'entrepôts temporaires au niveau des ports et aéroports par les établissements de gestions portuaires ou les entreprises opérant dans les aéroports uniquement. D'autres entrepôts seront également créés sur le territoire douanier pour stocker les marchandises par la société portuaire ou les entreprises opérant dans les aéroports nationaux ou les entreprises publiques, dont l'activité principale est le chargement, le déchargement, l'entreposage, les services logistiques ou le transport en partenariat avec les institutions portuaires, ainsi que les sociétés de transport postal et express dans le cadre de leurs besoins liés à l'expédition et à la livraison internationale des colis et des courriers express.

M.W. Benchabane

Mouvement associatif

Le projet d'amendement de la Constitution renferme une sincère intention de partenariat avec la société civile

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Mohamed Hamidou, a affirmé à Biskra que la promotion du tourisme national "demeure tributaire de l'exploitation idoine des ressources locales". Dans une conférence de presse à l'hôtel des Ziban en marge de visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que l'Algérie renferme de multiples atouts qu'il faut exploiter dans chaque région pour développer le secteur notamment le tourisme religieux et le tourisme thermal, historique et rural" qu'il a qualifié de "fondamentaux pour booster le tourisme local". M. Hamidou a relevé que chaque région a sa spécificité à l'instar de Laghouat dont la zaouïa Tidjania peut constituer un point de confluence pour ses adeptes dans de nombreux pays africains et le développement du tourisme religieux et de Biskra qui renferme le mausolée et la mosquée du compagnon du prophète Okba Ibn Nafi se prêtant également pour ce type de tourisme outre ses stations thermales idéales pour le tourisme de santé. Il a mis l'accent à ce propos sur le potentiel d'exploitation des campagnes pour le tourisme assurant que l'investissement dans ce secteur est ouvert aux opérateurs pour apporter de la valeur ajoutée au secteur. Il a également affirmé que l'Etat a mobilisé d'importantes enveloppes financières pour la

réhabilitation des infrastructures touristiques susceptibles d'être classées patrimoine culturel. M. Hamidou a indiqué que dans le cadre de la promotion touristique, quatre salons nationaux d'artisanat seront organisés pour valoriser le produit local et ouvrir la voie aux artisans pour participer aux expositions internationales. Le ministre a assuré qu'après la reprise du transport aérien, il sera convenu avec la compagnie nationale Air Algérie pour réduire de 50 % les prix des billets d'avion vers les zones sahariennes et les wilayas du Sud du pays afin d'encourager le tourisme domestique et permettre la découverte des régions touristiques du Sud. Le ministre a entamé sa visite à Biskra par l'inspection des travaux de réhabilitation de l'hôtel des Ziban avant de se rendre vers le projet d'un complexe touristique dans le cadre d'un investissement privé à El Hadjeb et une exposition d'artisanat à la maison de l'artisanat. Il a également visité la mosquée Sidi Okba et l'entreprise de poterie d'El Kantara et a présidé à la fin de sa tournée au siège de la wilaya une rencontre avec les représentants de la société civile insistant à l'occasion sur les contours de la nouvelle Algérie au travers de l'avant-projet d'amendement de la constitution soumis au référendum populaire du 1er novembre prochain.

● DGSN

Plus de 5 tonnes de cannabis et près de 2 millions de comprimés saisis psychotropes durant les 8 premiers mois de 2020

Les services de la police judiciaire de la Sûreté nationale ont saisi durant les 8 premiers mois de l'année en cours, 5, 536 tonnes de cannabis et près de deux (2) millions de comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale "Dans le cadre d'opérations qualitatives menées durant les huit (8) premiers mois de l'année 2020, les services de la Police judiciaire de la DGSN ont saisi des quantités importantes de cannabis, estimées à 5, 536 tonnes, 1,272 kg de cocaïne, 454 g d'héroïne et 1.715.009 comprimés psychotropes. Les efforts consentis par les brigades anti stupéfiants, à travers le territoire national, ont permis de réaliser ces résultats et d'arrêter 36.535 individus suspects, avec l'enregistrement de 30.574 affaires en lien avec ces arrestations, et ce grâce à la haute coordination avec les autorités judiciaires compétentes et les autres partenaires de sécurité». Grâce à leur formation dans le domaine d'analyse criminelle et de techniques d'intervention, outre leurs actions de sensibilisation et de prévention, les services de police spécialisés, travaillent sans relâche pour barrer la route aux trafiquants de stupéfiants et autres substances médicales psychotropes, afin d'assurer, de protéger et de préserver la santé des citoyens et lutter contre toutes formes de criminalité, a affirmé le Commissaire divisionnaire, Amar Laroum, chef de la cellule de communication à la DGSN. Par ailleurs, le Chef de cellule de communication et presse à la DGSN a salué "le rôle important et primordial" joué par les citoyens et leur participation aux opérations de signalement des affaires relatives à la criminalité via les liens de la DGSN, le numéro vert 1548, le numéro de secours 17 et ses sites officiels Facebook et Twitter.

● Oran :

Les assassins du jeune Karim Belmekki condamnés à 20 ans de prison ferme

Le tribunal criminel des mineurs d'Oran "Fillaoucen" sis à Cité Djamel Ed-dine a condamné, dimanche, les deux assassins du jeune Karim Belmekki (17 ans) à 20 ans de prison ferme, apprend-t-on du père de la victime. Lors de l'audience qui s'est déroulée à huis clos, le représentant du ministère a requis la même peine contre les deux accusés âgés de 17 et 19 ans, à savoir 20 ans de réclusion. L'homicide remonte au 18 juillet dernier, lorsque le jeune Karim Belmekki fut agressé par deux jeunes voulant lui subtiliser son téléphone portable au niveau du paisible quartier d'El-Menzah (ex-Canastel). Le défunt, aurait tenté de résister à l'agression et un des agresseurs lui a porté un coup de couteau fatal en plein cœur. L'assassinat du jeune Karim avait suscité un grand émoi à Oran. Les deux accusés ont été appréhendés, le 21 juillet 2020, soit quelques jours seulement après leur forfait au niveau de haï Es-Seddikia par les agents de la 11e sûreté urbaine, après l'exploitation d'informations fournis par des témoins oculaires au moment de leur fuite sur la moto qu'ils avaient utilisée lors des faits, ainsi qu'une vidéo filmée par une caméra de surveillance à proximité de la scène du crime. Ces éléments ont permis aux enquêteurs d'identifier les deux mis en cause et à les arrêter sur la même moto qu'ils avaient utilisée lors de leur forfait.

● Sidi Bel-Abbès :

Libération d'une femme séquestrée par quatre individus

Sur la base d'une information communiquée via le numéro vert faisant état de l'enlèvement d'une fille âgée de 26 ans dans la localité de Sidi-Khaled, à quelques encablures du chef-lieu, une opération de recherche et d'investigation a été déclenchée immédiatement par les éléments du groupement de gendarmerie, pour localiser le lieu et intervenir énergiquement pour libérer l'otage de ses ravisseurs et arrêter les auteurs au nombre de deux, âgés respectivement de 20 et 37 ans. La brigade de recherche a également saisi un lot important de psychotropes et d'armes blanches qui étaient en possession des auteurs de ce délit. Après les démarches d'usage pour l'identification, les mis en cause ont été présentés au procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention. La neutralisation des ravisseurs a entraîné un grand sentiment de soulager auprès de la population locale, déjà traumatisée pour d'autres affaires similaires.

● Sétif :

Chute mortelle d'un alpiniste amateur à Djebel Boutaleb

Un alpiniste amateur de 47 ans a perdu la vie après avoir chuté d'une falaise à Djebel Boutaleb, dans la daïra de Salah Bey, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. Les équipes de secours de l'unité secondaire d'Ain Azel sont intervenues, hier matin, pour transporter le corps de la victime, Fateh Kourari, à la morgue de l'établissement public hospitalier «Youcef-Yaâlaoui» d'Ain Azel. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête. La victime était connue notamment pour sa passion de l'alpinisme, en particulier pour avoir fait l'ascension des Monts Charene et Afghane dans la commune de Boutaleb. Sa page Facebook était largement suivie par les amateurs de la discipline.

Importation des véhicules de moins de 3 ans Gelée mais pas annulée

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a rappelé, dimanche à Alger, que la mesure concernant l'importation des véhicules de moins de trois ans a été gelée mais pas annulée, n'écartant pas la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après la mise en œuvre des différentes réformes financières et économiques. "Nous n'avons pas annulé la loi (l'article portant importation des véhicules de moins de 3 ans de la loi de finances 2020), mais nous sommes en train d'étudier la possibilité de relancer l'opération à moyen terme, après mise en œuvre des réformes financières et économiques, susceptibles de permettre au citoyen d'acquérir un véhicule, selon le prix de change officiel et à des prix raisonnables", a indiqué M. Ait Ali qui était l'invité de la Radio nationale. La décision prise par le ministère implique "le gel de l'article introduit à la loi de finances 2020 seulement", en attendant les résultats des mesures relatives à l'industrie automobile, a indiqué le ministre. Il a ajouté que des réseaux organisés sont prêts à envoyer de "la ferraille" pour l'écouler sur le marché algérien. Quant au marché des véhicules neufs, le ministre a affirmé qu'il "sera ouvert à toutes les marques", ajoutant que l'importa-



tion des véhicules neufs dépendait de la conformité des dossiers des opérateurs au nouveau cahier de charges. "Les délais de dépôt des dossiers n'ont pas encore expiré", a-t-il poursuivi. Au sujet de l'investissement dans l'industrie automobile, M. Aït Ali a affirmé que l'Algérie disposait de toutes les potentialités pour booster l'industrie automobile, tous types confondus, ajoutant que les industries mécaniques représentaient une priorité pour l'Algérie. Revenant à

sa récente rencontre avec les représentants du constructeur automobile allemand "Volkswagen", M. Aït Ferhat a souligné que le groupe allemand avait fait part de sa volonté de concrétiser un projet industriel répondant aux nouvelles conditions imposées par l'Etat algérien avec un taux d'intégration allant jusqu'à 30%. Au titre de la nouvelle loi sur l'investissement, l'examen des dossiers des investisseurs se fera dans "la transparence", et davantage de

prérogatives seront accordées à l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), a-t-il souligné, précisant que les avantages et exonérations seront désormais soumises à un barème. Concernant la loi de finances 2021, le ministre a indiqué que son secteur avait formulé une série de propositions visant dans leur ensemble à renforcer le secteur de l'industrie en Algérie, y compris l'industrie manufacturière et celles génératrices de richesse.

Commerce :

Coup de chaud sur les prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires de large consommation, notamment le sucre, de l'huile, de café et de certains produits agricoles ont enregistré une forte hausse ces derniers jours. Les consommateurs algériens restent interloqués par cette tournure et commencent même à exprimer leur colère, cela survient à la veille de l'entrée scolaire, et à un moment où de nombreuses familles souffrent encore des vestiges de la crise de coronavirus. Alors que certains attribuaient le raison de l'augmentation des prix à l'effondrement de la valeur du dinar ces jours-ci et aux frais imposés aux importateurs, la fédération de la protection des consommateurs a mis en garde contre le fait de profiter de la préoccupation pour le campagne référendaire et du manque d'explications convaincantes de la part des autorités compétentes sur les hausses de prix de certaines denrées alimentaires non spéculatives et à l'épuisement des poches des citoyens algériens. Dans les centres commerciaux et les magasins de produits alimentaires destinés à la vente au détail, les propriétaires ont confirmé avoir modifié la liste de prix de nombreux produits, dont les plus importants, comme le lait, les pâtes, l'huile, la confiture, le café, les produits de nettoyage et les œufs. Ces augmentations varient selon les commerçants entre 5 DA et 30 DA, ce qui a provoqué un mécontentement généralisé parmi les citoyens, et certains ont décidé de boycotter certains biens de consommation, qui ont connu une augmentation de 10%. Les denrées alimentaires qui ont récemment connu une hausse des prix, les pâtes arrivent en tête avec des augmentations allant de 5 à 10 DA, le lait pour bébé de 30 DA, le lait dans des cartons type Candia, Soummam et autres d'une capacité d'un litre, de 10 DA. Les augmentations concernent également le café de 5 DA, l'huile en bidon d'une capacité de 2 et 5 litres de 10 et 15 DA, les boîtes de confiture de toutes marques de 10 DA, et enfin divers produits de nettoyage qui ont vu leur prix augmenté de 10 à 20 DA. Réagissant à ces augmentations de prix, le chef de la fédération nationale des grossistes en alimentation Said Kebili, a déclaré que de nombreux propriétaires de magasins de détail profitent des circonstances et spéculent sur les prix qu'il juge injustifié dans de nombreux cas, affirmant que certaines denrées alimentaires fabriquées localement sont disponibles en quantité suffisante, et regrette l'ambiguïté et l'absence de déclarations officielles relatives à ces augmentations de prix.

Selon le Pr Abderrahmane Mebtoul :

« La révision constitutionnelle réhabilite la Cour des comptes »

« La révision constitutionnelle réhabilite la Cour des comptes afin de lutter contre la corruption et la mauvaise gestion ». C'est ce qu'estime le professeur Abderrahmane Mebtoul qui tient à préciser que dans le projet de révision de la Constitution soumis au référendum le 01 novembre 2020, dans le chapitre 2, article 199, il est stipulé que la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics. Le professeur rappelle que la cour des comptes est régie actuellement par l'ordonnance numéro 95-20 du 17 juillet 1995, modifiée et complétée par l'ordonnance du 26 août 2020, organe stratégique gelé depuis de longues décennies, vient d'être réhabilité dans le projet de révision constitutionnelle. Comme dans les pays développés, sa mission est d'éviter cette vision répressive mais être un garde-fou, une autorité morale par des contrôles réguliers et des propositions pour jouer son rôle de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui touchent tant les entreprises que les



services collectifs et administrations. « L'on ne devra pas confondre corruption avec acte de gestion pour éviter de démobiliser les managers, où souvent faute d'une clarté dans les décisions, la responsabilité est collective »,

estime-t-il. Le professeur, faut-il le rappeler, a eu l'occasion d'être le directeur général des études économiques et haut magistrat entre 1980/1983 à la Cour des comptes de visiter des structures au niveau international et de diriger trois importants audits sur l'efficacité des programmes de construction de logements et d'infrastructures de l'époque, sur les surestaries au niveau des ports et les programmes de développement des wilayas, en relations avec les ministères de l'Intérieur, et celui de l'habitat assisté de tous les walis de l'époque. Pour lui, il faut éviter que la Cour des comptes ne soit instrumentalisée à des fins politiques. « En résumé, le cancer de la corruption menace la sécurité nationale et par là contribue, en dehors du préjudice moral, au blocage de l'investissement utile et combinée avec la bureaucratisation qui contribue à la détérioration du climat des affaires, il est utopique de parler d'une véritable relance économique », conclut M. Mebtoul.

I.A

Economie de la connaissance et des Start-Up : L'Algérie affiche ses ambitions

En décidant de créer un ministère chargé de promouvoir l'économie de la connaissance et des start-up, l'Algérie affiche ses ambitions de se positionner comme un pool d'innovation, en particulier sur le continent africain. Pour M. Yacine El Mahdi Walid, ministre délégué auprès du Premier ministre, à qui a été confiée la charge de piloter cette mission, l'aspect le plus important concerne le financement des personnes chargées de projets, "dont, bien souvent, le seul capital est le savoir-faire". S'exprimant hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, ce dernier explique que ce financement est particulier, en ce sens qu'il diffère d'accorder aux PME ou aux micros entreprises,

et cela, explique-t-il, en raison de leur "taux de mortalité", assez important, pouvant aller jusqu'à 80%, observé partout dans le monde. Mais, souligne-t-il, un peu plus loin, ce qui compte, ce n'est pas la masse des start-ups créées, mais "les centaines, peut-être, les milliers qui sont susceptibles de devenir les champions dans l'économie de demain". L'autre différence, souligne-t-il, est que compte tenu de la taille de son marché, une start-up peut également sortir de son périmètre géographique pour s'en aller à la conquête d'autres marchés. L'invité indique qu'un fonds de capital-risque a été spécialement créé pour faciliter toutes les opérations d'investissement sur fonds propres au bénéfice des start-up innovantes,

ainsi que des mécanismes leur permettant d'accéder à des financements flexibles. L'intervenant précise que ces moyens de financements sont appuyés par des textes règlementaires, dont un décret définissant ce qu'est une start-up et qu'elles sont les structures qui l'accompagnent dans ses travaux de promotion de l'innovation. M. El Mahdi signale, d'autre part, que les demandes de financement et de labélisation des start-up se feront en ligne, annonçant sur la lancée, la mise sur pied d'une plateforme unique destinée à recevoir l'ensemble des demandes que leurs créateurs pourraient être amenés à formuler.

R.A

Hydrocarbures

La Sonatrach facilite l'accès aux entreprises algériennes dans les contrats EPC



Le PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, a souligné hier à Alger que la stratégie tracée par la compagnie en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier de charges spécifiques. Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'études consacrée à la stratégie de développement du contenu local dans les projets de Sonatrach, M. Hekkar a indiqué que parmi les options envisagées par le groupe est celle "d'élaborer un cahier de charges spécifiques pour des appels d'offres de biens et services locaux et/ou en démultipliant le nombre de contrats EPC (Engineering Procurement Construction) notamment au moyen de l'allotissement, lorsque cela est possible, afin de permettre l'accès des entreprises algériennes à ces projets". S'adressant à des directeurs généraux de filiales, à des dirigeants d'entreprises partenaires et à des représentants des travailleurs du secteur des industries pétrolières et gazières, le P-dg de Sonatrach a affirmé que la stratégie orientée vers l'émergence des potentialités nationales est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algériennes, à développer des compétences, à transférer le savoir-faire et à développer une "supply chain" locale capable à terme de s'exporter et d'accompagner les projets du groupe à l'international. Outre la réalisation d'économies substantielles de devises étrangères, la stratégie de développe-

ment de l'outil national de Sonatrach s'inscrit, selon M. Hekkar, "dans le cadre de la responsabilité sociétale et d'acteur national majeur dans le développement durable du pays." Cette stratégie profitera aussi à toutes les parties prenantes, l'Etat en premier lieu par l'accroissement de la valeur ajoutée locale et des richesses nationales, a-t-il également précisé. Affirmant que la direction générale de Sonatrach avait créé une entité dotée de tous les moyens nécessaires et dédiée pour mener à bien cette politique, M. Hekkar a mis l'accent sur l'objectif de Sonatrach de disposer de partenaires industriels locaux performants et respectant les principes du code de conduite de la compagnie nationale des hydrocarbures. Dans le cadre des efforts de consolidation du potentiel de production nationale, le P-dg de Sonatrach a insisté sur la création des entreprises ayant des capacités industrielles et d'engineering, expliquant que sur "ces segments d'activités ou l'on enregistre une absence des capacités nationales". Les domaines des EPC couvrent notamment des projets de réalisation d'infrastructures, développements des champs gaziers, d'ouvrages industriels et d'installations d'équipements industriels (instrumentation, turbocompresseur, système de refroidissement).

Six milliards de dollars de contrats en EPC en 2019

Selon un bilan chiffré sur l'exercice

2019 présenté à l'occasion par les cadres du groupe, Sonatrach a conclu pour un montant avoisinant 735 milliards de dinars équivalent de 6 milliards de dollars de contrats projets en EPC avec des entités étrangères (Europe, USA et Asie), soit 60 % du montant total des contrats signés. Au niveau local, le montant des contrats confiés à des entreprises algériennes dans le domaine des EPC avait atteint les 135 milliards de dinars, représentant seulement 15 % du total des contrats conclus dans des projets de réalisation d'infrastructures, de réhabilitation des installations et des équipements de production, ainsi que des travaux de forage et de raccordements des puits. Le montant des marchés des services comprenant, entre autres, la maintenance, la restauration, l'entretien des bases de vie et location de matériel de transport, a atteint quant à lui, les 116 milliards de dinars, représentant 71 % suivi par les contrats de fourniture (62 milliards DA, représentant 42 %). Parmi les objectifs fixés par le groupe Sonatrach en matière d'intégration des entreprises locales dans la réalisation des projets EPC, est celui d'atteindre un taux de 60 % dans le court terme et de 80 % à long terme, a mentionné M. Hekkar. En direction des PME et PMI, des instructions ont été adressées aux directeurs généraux des filiales pour accorder 10 % des marchés à cette catégorie d'entreprises, a-t-il également fait savoir, tout en annonçant la mise en place d'une nouvelle direction au sein du groupe pour accompagner et orienter les start-ups.

Moussa O / Ag

Recyclage et la valorisation de déchets,

L'IMPLICATION DES MICRO-ENTREPRISES EST UNE NÉCESSITÉ

La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a insisté à Oran sur l'implication davantage de micro-entreprises et de porteurs de projets versés dans le secteur de l'environnement dans les opérations de recyclage et de valorisation des déchets. En inspectant des projets relevant de son secteur dans la wilaya, la ministre a souligné que "les jeunes algériens ont prouvé leurs compétences et leurs hautes performances dans divers domaines et il est nécessaire de s'appuyer sur eux dans le domaine environnemental", déclarant qu'il faut leur donner l'occasion pour accéder au monde du recyclage et de la valorisation des déchets. Mme Benharrats a soutenu que les micro-entreprises et les jeunes porteurs de projets sont capables d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale eu égard au nombre important de projets ouverts au niveau national et aux nouvelles idées qu'ils peuvent présenter et concrétiser sur le terrain. Au centre d'enfouissement technique de Hassi Bounif, la ministre a mis en service une troisième tranchée qui vient suppléer les deux premiers centres saturés. A cette occasion, la ministre a estimé important de créer un tissu de micro-entreprises sur avec des idées innovantes pour s'occuper du tri sélectif des déchets, de leur transport aux CET et de faciliter à ces derniers l'accès pour valoriser les déchets et gagner par conséquent du temps. "Selon les explications fournies à la ministre sur place, cette nouvelle tranchée aura une capacité quotidienne de 2 millions de mètres cubes de déchets pour une durée d'exploitation de six ans. Selon la directrice du centre de gestion des centres d'enfouissement technique de déchets d'Oran, Dalila Chellal, 22 décharges sauvages ont été éliminées dans la wilaya durant ces dernières années, ce qui a permis la récupération de 64 hectares de foncier utilisés dans des projets d'utilité publique. Lors de son inspection du chantier du projet d'aménagement de la décharge d'El Kerma, dont la première partie relative à l'élimination complète de la pollution est achevée, la ministre a instruit la direction de l'environnement et les responsables locaux d'effectuer une étude sur l'éradication de toutes les sources de pollution afin de procéder aux travaux de la seconde partie liée à la transformation de leurs lieux en jardins, espaces verts et aires de jeux. Mme Benharrats a procédé à l'inauguration de la Maison de l'environnement de la wilaya d'Oran, où une session de formation a été lancée au profit des journalistes et correspondants de presse spécialisés dans le domaine de l'environnement des wilayas d'Oran et de Tlemcen, dans le but d'acquérir des compétences et des informations approfondies sur la protection de l'environnement, les énergies renouvelables et le développement durable, leur permettant ainsi de contribuer à la consécration d'une culture environnementale par la sensibilisation sur la protection de l'environnement. Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat signé entre les ministères de l'Environnement et de la Communication en mars 2019 qui vise à former un réseau national de 720 journalistes de différents médias. A ce jour, environ 370 journalistes et correspondants de presse ont été formés, selon les organisateurs de cette session. Sur place, la ministre a également assisté à la signature des accords entre l'Institut national de formation environnementale et plusieurs associations locales pour former leurs membres, avant de rendre hommage, à titre posthume, à Meriem Kaid Hireche, enseignante à l'université d'Oran activant dans le domaine de l'environnement, décédée il y a quelques semaines. Lors de sa visite au centre d'enfouissement technique de Hai Medina J'dida, la ministre a reçu des explications sur les opérations de tri sélectif des déchets et de collecte et de recyclage des bouteilles en plastique. Les responsables du projet ont fait savoir que plus de 10 tonnes de matière plastique ont été collectées et que 600.000 bouteilles en plastique ont été utilisées pour fabriquer 400 masques de protection à visière au profit du personnel de la santé, outre plus de 15.000 masques de protection ordinaires. Mme Benharrats a salué cette opération, soulignant qu'il faut continuer dans cette voie et réfléchir aux nouveaux usages de produits recyclés. La ministre a aussi visité le projet d'une ferme pilote environnementale à Hai El Menzah (ex Canastel), à l'est d'Oran, relevant de l'association "Le petit écologique" pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'environnement et à sa préservation, ainsi que le siège de l'association environnementale "Barbarous" où a été donné le coup d'envoi d'un premier voilier écologique pour un travail de recherche en haute mer.

Commerce

Dégel du retrait des registres de commerce pour la vente en gros des produits non alimentaires dans les wilayas frontalières

Le ministère du Commerce a annoncé lundi le dégel du retrait des registres de commerce relatifs aux activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires dans les wilayas frontalières. "Le ministère du Commerce annonce que les opérateurs économiques, les citoyens et citoyennes désirant exercer des activités commerciales de distribution en gros de tous les produits non alimentaires sont autorisés

à retirer le registre de commerce pour la vente en gros». Le ministère a précisé qu'il s'agit de la première étape d'une série de mesures entreprises pour la réforme du système commercial. La vente en gros des produits alimentaires "sera bientôt libérée suivant de nouveaux mécanismes et une nouvelle méthodologie". Cette décision intervient suite aux visites effectuées par le ministre du Commerce, Kamel Rezig dans plusieurs wilayas frontalières et ses

rencontres avec les opérateurs économiques et les partenaires professionnels pour établir un contact direct et noter leurs préoccupations. Figure parmi les principales préoccupations soulevées par les concernés, la nécessité d'abroger l'instruction 1832 datée du 4 septembre 2016 relative au gel des registres de commerce de vente en gros dans les wilayas frontalières, conclut le ministère.

N.I

K.L

Ain Temouchent : Les souscripteurs au programme 972 logements obtiennent leurs affectations

La maison de la culture Aïssa-Messaoudi de Ain-Temouchent a abrité jeudi, le tirage au sort des souscripteurs au programme AADL/Cnep, et ce, après 7 longues années d'attente. Ce tirage a débuté par l'octroi à des personnes handicapées et des personnes âgées de logements au rez-de-chaussée, puis aux bénéficiaires de F3 et F4. Prenant en compte le protocole sanitaire de prévention contre la propagation du virus corona, et en présence des souscripteurs ou leurs représentants, les responsables de l'agence Cnep ont procédé au tirage au sort pour désigner les logements aux bénéficiaires du programme 972 AADL/Cnep. Le directeur adjoint, Sebaï Noureddine, affirmera que l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, en présence d'un huissier de justice et des souscripteurs. Il ajoutera que la remise des clés se fera après la clôture des dossiers administratifs, normalement avant la fin de l'année en cours. L'inquiétude des bénéficiaires a été dissipée avec la transparence de l'opération du tirage qui a satisfait tous les présents. Les souscripteurs qui ont attendu sept ans vont, enfin, bénéficier de leurs logements dans quelques semaines.

Tissemsilt : Régularisation prochaine de la situation juridique de plus de 190 habitations rurales

La situation juridique de 192 logements ruraux regroupés dans le cadre de l'autoconstruction dans les communes de Yousoufia et de Tissemsilt, sera régularisée prochainement, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Cette opération fait suite à la décision du wali de Tissemsilt Abbas Badaoui, prise dimanche lors d'une réunion consacrée à l'étude des situations juridiques des habitations rurales et des lotissements sociaux dans les communes précitées, concernant la régularisation prochaine de la situation juridique de 152 logements ruraux regroupés à Yousoufia et de 40 autres dans le cadre de l'autoconstruction au chef-lieu de wilaya. La régularisation juridique de ce quota de logements porte sur la finalisation des procédures d'attribution des actes de propriété et de certificats de conformité, ainsi que les permis de construire à leurs propriétaires, soulignant que cette décision permettra d'achever les constructions ayant accusé un retard depuis plusieurs années en raison de la non régularisation sur le plan juridique. Le wali s'est engagé à régulariser la situation juridique du reste des quotas de logements de la wilaya, notamment les habitations rurales regroupées et les lotissements sociaux, en plus de ceux dont les travaux non pas encore été entamés depuis des années.

Tébessa : 995 logements distribués prochainement

Pas moins de 995 logements de différentes formules seront distribués "en novembre prochain" dans la wilaya de Tébéssa. Cette opération d'attribution de logements qualifiée "d'importante" s'inscrit dans le cadre du programme national de distribution de milliers de logements, à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a précisé M. Saïd Merah. Le même responsable a détaillé que le programme d'attribution concerne 705 logements publics locatifs (LPL), réalisés à travers plusieurs communes de la wilaya ainsi que 30 segments des logements promotionnels aidés (LPA). Aussi, 140 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction et 120 aides financières pour l'habitat rural seront distribuées en novembre prochain. Le directeur du logement a, par ailleurs, révélé que les dizaines de chantiers de réalisation de logements dans la wilaya se poursuivent à "une bonne cadence" avec l'objectif de livrer ces programmes "dans les délais impartis" et "répondre aux demandes de logements enregistrées dans diverses formules".

Oum El Bouaghi : Réception "avant fin 2020" de projets d'AEP de 5 mechtas

Plusieurs projets d'alimentation en eau potable (AEP) de cinq (5) mechtas de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours". Ces mechtas situées dans des zones d'ombre seront alimentées en eau potable à partir de forages", a expliqué le chef de service de mobilisation des ressources en eau de la même direction, Hocine Zaabab. Il a, dans ce sens, détaillé, que les mechtas "Sabbakh", "Aghled" et "Chouf", dans la commune de Bir Chouhada seront raccordées à un forage implanté dans la même collectivité locale, d'une capacité de pompage de 7 litres/seconde, soulignant que ce projet, ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 23 km, permettra d'alimenter 1.200 habitants. La mechta "Helaimia" à Sigus, totalisant 500 âmes, sera raccordée à un forage de cette localité enclavée, qui permettra aussi d'alimenter en eau potable les habitants de la mechta "Ras Zebbar" dans la commune de Dhalaa.

Batna : Relogement de 50 familles à Timgad

Cinquante (50) familles ont été relogées dimanche dans la commune de Timgad (wilaya de Batna) dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP). Les bénéficiaires de logements vivaient dans des conditions difficiles dans une vieille cité au centre ville, affirmant que l'opération de relogement s'est déroulée dans "de bonnes conditions", en collaboration avec les services de la daïra, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'assemblée populaire communale (APC). Parallèlement, les habitations précaires qu'occupaient les familles bénéficiaires ont été démolies après avoir coupé l'alimentation en électricité, en gaz et en eau potable, a déclaré le directeur général (DG) de l'OPGI, Mohand Djamel Allas. Le quota de logement s'inscrit dans le cadre d'un programme de 616 logements, tous segments confondus, dont la remise symbolique des clés a été lancée jeudi à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de la ville de Batna par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. Le ministre avait annoncé jeudi l'attribution "avant fin 2020" d'importants programmes de logements de diverses formules à Batna et à travers tout le territoire national.

Sécurisation de l'alimentation en AEP : Plusieurs projets en cours de réalisation



Plusieurs projets pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya d'Oran sont en cours de réalisation, a annoncé le directeur par intérim des ressources en eau (DRE) de la wilaya d'Oran Boumediene Smain. S'exprimant lors d'une conférence de presse sur "la situation de l'alimentation en eau potable" animée conjointement avec les cadres de société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), M. Smain a affirmé que plusieurs projets sont en cours de réalisation pour mettre un terme aux perturbations enregistrées dans différentes localités de la wilaya d'Oran. S'agissant du côté ouest de la wilaya, qui a connu des perturbations les derniers mois, la DRE a récemment reçu l'autorisation du ministère de tutelle pour acheminer quelque six millions de m3 du barrage de "Sekkak" pour le remplissage du cratère de "Dzioua", utilisé pour alimenter la partie ouest de la wilaya (les amandiers, Boutelilis, Marvel, entre autres). Le pompage pour remplir le cratère de "Dzioua", une retenue collinaire d'une capacité de 13 millions m3 située dans la wilaya de Ain Temouchent, a déjà commencé, ajoutant que cette réserve naturelle d'eau a connu récemment une baisse inquiétante du niveau d'eau. Cette opération permettra ainsi de

stabiliser les besoins en eau de la wilaya d'Oran. Sur un long terme, la réalisation d'une station de dessalement à Cap Blanc, d'une capacité de 200.000 m3, de sécuriser l'AEP du côté ouest de la wilaya d'Oran. S'agissant du côté est de la wilaya, qui a connu des perturbations, un projet pour la réalisation d'une station de dessalement d'une capacité de 10.000 m3, de sécuriser l'AEP du côté ouest de la wilaya d'Oran. S'agissant du côté ouest de la wilaya, qui a connu des perturbations les derniers mois, la DRE a récemment reçu l'autorisation du ministère de tutelle pour acheminer quelque six millions de m3 du barrage de "Sekkak" pour le remplissage du cratère de "Dzioua", utilisé pour alimenter la partie ouest de la wilaya (les amandiers, Boutelilis, Marvel, entre autres). Le pompage pour remplir le cratère de "Dzioua", une retenue collinaire d'une capacité de 13 millions m3 située dans la wilaya de Ain Temouchent, a déjà commencé, ajoutant que cette réserve naturelle d'eau a connu récemment une baisse inquiétante du niveau d'eau. Cette opération permettra ainsi de

Une première à Mila : Pose de prothèse de hanche à 1000 km

L'établissement public hospitalier "frères Meghlaoui" de Mila vient de lancer "pour la première fois localement" des interventions chirurgicales de pose de prothèse de hanches, a indiqué la directrice par intérim de cet établissement, Nour El Houda Boumezber. La réalisation de ce type d'intervention a été l'initiative du staff de l'établissement spécialisé en chirurgie orthopédique qui a organisé en coordination avec la direction de l'établissement une caravane médicale sous l'égide du professeur Abderrahmane Bourahla du CHU de Constantine. Le programme de cette

caravane dont le travail a débuté vendredi comprend la réalisation de patients de Mila et d'autres wilayas dont les noms étaient en attente. La source qui a précisé qu'en deux jours, 9 opérations ont été réalisées "ultérieurement". La direction de l'hôpital a mobilisé les ressources nécessaires pour le succès de cette caravane à laquelle participent 4 orthopédistes, 4 anesthésistes et une équipe paramédicale "Maghlaoui" encadrés par le Pr. Bourahla. Ces actes médicaux ont été réalisés à la clinique de l'hôpital de Mila. Le directeur de l'établissement a ajouté la même responsable qui a assuré qu'après la fin de la caravane, la chirurgie du genou sera lancée. Trente opérations de chirurgie pédiatrique seront en outre exécutées durant la semaine prochaine à l'hôpital "Maghlaoui" au profit d'enfants scolarisés

Boumerdès :

Mise en service d'une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs à la rentrée prochaine



Une vingtaine de nouveaux établissements éducatifs (tous cycles confondus) sont attendus à la mise en service à Boumerdès, à la faveur de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, auprès du wali Yahia Yahiatene. Cette annonce a été faite par le chef de l'exécutif lors de son intervention au conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen de la situation du secteur éducatif et à la mise au point des dernières préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Ces nouvelles structures, de nature à améliorer les conditions de scolarité des élèves, et à réduire la surcharge des classes, sont représentées, selon le wali, par 15 groupes scolaires (dans le cycle primaire), englobant chacun entre 9 à 12 classes, au niveau des communes de Khemis El Khechna, Ouled Moussa, Hammadi, Bordj Menail, Boumerdès, Corso, Issers, et Ouled Haddadj. A cela s'ajoutent l'ouverture attendue de quatre nouveaux CEM (cycle moyen) res-

pectivement à Corso, Boudouaou, Ouled Hadadj, et Kherrouba, en plus d'un lycée à Boudouaou. Le wali a, également, signalé la réception programmée de près de 20 classes d'extension dans le cycle primaire, dans les communes de Boudouaou El Bahri, Baghli, Sidi Daoud, Hammadi, et Chaàbat El Aneur, en plus de six autres classes similaires dans le cycle moyen, au niveau des communes de Zemmouri, Ouled Moussa, et Boudouaou. Quant au directeur de l'éducation de la wilaya, Adel Khanssous, il a souligné dans son intervention concernant les projets éducatifs, qui ne seront pas réceptionnés à la rentrée scolaire, notamment ceux des zones où les classes du cycle primaire sont surchargées, "la prise de toutes les dispositions nécessaires, en coordination avec les communes concernées, en vue de garantir le transport scolaire aux élèves de ces localités, et ce jusqu'à la mise en service des établissements en question, ou ces élèves seront

transférés». Le wali de Boumerdès n'a pas manqué de souligner l'impératif de "redoubler d'efforts pour réceptionner ces projets avant la prochaine rentrée et leur mise en service dans les délais", avertissant qu'il ne tolérera "aucun retard, quel qu'en soit la raison". Il a, en outre, instruit les responsables concernés de la nécessité d'entamer l'équipement de ces structures sur tous les plans, pour leur mise en service avant la rentrée, dans le respect des mesures préventives fixées par le protocole sanitaire contre la Covid-19. A noter que le secteur éducatif de Boumerdès a été renforcé, durant les deux années scolaires écoulées, par cinq nouveaux lycées, un demi pensionnat et un stade dans le cycle secondaire, trois CEM, deux demi pensionnats et un stade dans le cycle moyen, et cinq groupes scolaires, 26 classes d'extension, et une cantine scolaire dans le cycle primaire.

Ali. B

Campagne référendaire à Tizi-Ouzou Plus de 400 sites recensés (ANIE)

Pas moins de 419 sites ont été recensés à travers la wilaya de Tizi-Ouzou pour accueillir les différentes activités liées à la campagne pour le référendum constitutionnel du 1 novembre prochain, a-t-on appris du responsable local de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Youcef Gabi. Ces sites, répartis à travers l'ensemble des 67 communes, dont 11 au niveau du chef-lieu de wilaya, sont ouverts à l'ensemble des acteurs politiques et associatifs disposant d'un certain an-

crage au niveau des assemblées élues. À ce titre, M. Gabi a expliqué que toutes les formations politiques "ayant plus de 10 sièges au niveau des deux chambres parlementaires, (APN et Sénat) et au niveau des assemblées locales (APC et APW) ainsi que les associations nationales, justifiant d'une représentativité à travers au moins 25 wilayas, y auront accès». Le responsable de l'ANIE a appelé, à l'occasion, les intervenants lors de cette campagne à "exprimer librement leurs positions tout en

veillant à le faire dans le respect de la déontologie et de l'éthique politique». Un total de 703 797 électeurs est enregistré sur le fichier électoral au niveau de Tizi-Ouzou, dont 3 164 nouveaux inscrits enregistrés, à la faveur de la dernière révision exceptionnelle de ce fichier qui s'est déroulé du 20 au 27 septembre dernier. Ils seront répartis sur 1 714 bureaux de vote à travers 607 centres qui seront encadrés par quel que 15 500 personnes.

Kahina Tasseda

Blida

Des services de médecine reprennent leurs activités initiales

La baisse sensible du nombre de nouveaux cas de Covid-19 à Blida a permis le retour des activités de médecine dans les deux hôpitaux, à savoir Frantz-Fanon et Brahim-Tirichine, respectivement en urologie et en médecine interne. Ayant été dédiés à la prise en charge du Covid-19 en raison du nombre toujours croissant des nouveaux cas de la pandémie, ces deux services viennent de reprendre leurs activités initiales, au grand bonheur des malades souffrant de problèmes urologiques et insuffisances rénales, ainsi que les diabétiques et autres malades atteints de pathologies liées aux organes internes. L'institut du rein de l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, très sollicité notamment par les insuffisants rénaux, n'a réceptionné aucun cas de Covid-19 depuis

une semaine, avons-nous appris de sources proches de cet établissement sanitaire, d'où un retour patent à son activité première et tend même à reprendre les opérations de transplantation d'organes, suspendues depuis plus de six mois en raison de la pandémie. Idem pour le service interne de l'hôpital Brahim-Tirichine qui connaît ses derniers jours une activité dans la spécialité qui lui sied, et les diabétiques peuvent aujourd'hui se faire suivre dans ce service qui fut réservé temporairement à la prise en charge du coronavirus, tant les places ne suffisaient plus dans les services de cet hôpital. L'hôpital de Boufarik, premier établissement sanitaire à ouvrir ses portes aux premiers atteints du virus, sachant qu'il est très connu pour son service infectieux, voit, ces jours-ci, le nombre des

malades traités contre le Covid-19 en baisse, puisque l'on ne parle que d'une quarantaine de malades qui occupent encore des lits. Vendredi et samedi dernier, Blida a enregistré 17 nouveaux cas, alors que les jours précédents le nombre de contaminations au Covid-19 était sensiblement bas, contrairement aux mois de juillet-août où des pics atteignant les 60 cas par jour étaient enregistrés. Toutefois, et au vu de cette baisse du nombre de cas, certains habitants de Blida commencent à se relâcher et ne respectent plus les consignes de sécurité sanitaire. Un petit nombre de citoyens continue à porter les masques de sécurité, et les distanciations physiques sont totalement ignorées. Une telle négligence peut être la cause d'une éventuelle recrudescence

Médéa :

Plusieurs hectares de couvert végétal détruits par les flammes en l'espace de 3 jours

Plusieurs hectares de couvert végétal ont été ravagés par les flammes et de nombreuses parcelles de plantations arboricoles et rustiques ont été détruites, dans quatre incendies de forêt enregistrés à Médéa, en l'espace de trois jours. Ainsi, huit (8) hectares de couvert végétal ont été réduits en cendre, dans deux foyers d'incendies, qui se sont déclarés, la journée de jeudi, respectivement aux lieux-dits "Hammam Touansa", commune de Tablat, et Baata, nord-est de Médéa, où plusieurs éléments d'intervention de la protection civile et des forêts ont été déployés sur ces sites pour circonscrire ces incendies et éviter leur propagation vers d'autres parcelles des forêts avoisinantes et des habitations. Trois (3) autres hectares de plantations sylvicoles ont été détruits, par ailleurs, lors d'un foyer d'incendie, survenu vendredi, en fin d'après-midi, au douar "Ouled Ben Saada", commune de Bouchrahil, où la protection civile a également déploré la perte de trois cent plants d'oliviers. Selon la même source, dix hectares de couvert végétal ainsi qu'une parcelle de Pin d'Alep ont été ravagés par les flammes, suite à un violent incendie enregistré, samedi, au lieu-dit "Ouled Benaïssa", dans la commune de Si-Mahdjoub, à l'ouest de Médéa. Une centaine d'arbres fruitiers et rustiques ont été détruits au cours de cet incendie, alors que plusieurs vergers situés à proximité ont pu être sauvés.

Bouira :

Prés de 3 tonnes de viande blanche avariées saisies

Dans le cadre des efforts consentis pour préserver l'environnement, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE) de la Sûreté de wilaya de Bouira a dénombré au cours du mois de septembre 17 cas d'atteintes à l'environnement, dont 06 relèvent de violations liées aux déchets et 11 autres à l'hygiène et à la santé publique. Des mesures juridiques nécessaires ont été prises à cet égard contre les contrevenants, en coordination avec les services compétents. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène du commerce illicite, les éléments de la police urbaine et de la protection de l'environnement ont saisi au cours du mois de septembre 4 075 kilogrammes de légumes et de fruits, et procédé à la destruction de 229,87 kilogrammes de viande blanche et 36 960 unités d'œufs impropres à la consommation. Bien qu'il reste beaucoup à faire, néanmoins, ce service par le biais de son responsable affirmera, qu'il convient de noter que « Les tâches de la police de la protection de l'environnement et de la ville exigent de s'attaquer à tous les aspects négatifs qui affectent le cadre de vie et le confort des citoyens et constituent un préjudice à l'environnement, à l'hygiène et à la santé publique. » C'est ainsi que ce service a enregistré 6 affaires liées aux déchets inertes et 04 autres à l'abattage illicite en dehors des abattoirs conçus à cet effet. En somme, la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement en coordination avec tous les partenaires, assure tant bien que mal la mise en œuvre des lois et règlements dans le domaine de l'urbanisation et de la protection de l'environnement et étendent l'assistance dans le cadre des textes réglementant leurs interventions, en plus d'un travail de prévention basé sur des campagnes de sensibilisation, avec les acteurs du domaine de l'environnement et de la santé publique.

Taïb H

Refaire son CV

Suivez notre méthode en 6 étapes



C'est bien connu, le plus dur, c'est de commencer. Cet adage s'applique parfaitement à la rédaction d'un CV. C'est pourquoi on vous propose une méthode pour vous lancer dans la refonte de votre curriculum vitae. Prêt ?

Comment rédiger son CV ? Pour avoir un CV parfait, ne faites pas l'impasse sur le titre, l'accroche et les rubriques indispensables.

Partez d'une feuille blanche

« Nous partons toujours d'une feuille blanche », confie Philippe Hemmerlé, le directeur général de la société de conseil en CV, CVFirst. Pour lui, c'est la seule technique qui vaille. « Si on part d'un vieux CV, on va avoir de vieilles expériences dont on a du mal à se détacher, or, refaire son CV c'est faire le deuil de ses anciennes expériences », explique-t-il. Et, « si on part d'un modèle de CV, on va, consciemment ou non chercher à rentrer dans le moule et mettre des éléments de côté alors qu'ils auraient pu être utiles. Or le but d'un CV, c'est de montrer que vous êtes unique. » Les modèles de CV ne doivent pas vous entraver donc, mais vous inspirer.

Trouvez le titre de votre CV

Devant votre feuille, point d'angoisse. « La première question à se poser, c'est : quel est le poste que je vise ? », indique Philippe Hemmerlé. Cela vous permet de trouver le titre de votre CV. Si vous répondez à une annonce, reprenez le titre indiqué. S'il s'agit d'une candidature spontanée, n'essayez pas de ratisser trop large, choisissez un intitulé de poste bien précis. « Car l'approche, quand on rédige un CV, c'est vraiment d'avoir une idée bien claire de l'objectif et du poste visés », prévient le spécialiste.

Rédigez la liste de vos expériences

« Demandez-vous quelles sont vos qualités par rapport à ce poste et quelles sont les expériences qui en attestent », explique Philippe Hemmerlé. Ces informations constitueront votre rubrique Expérience professionnelle. Attention : ce n'est pas la peine de vouloir tout mettre dedans. « Je vais inscrire certaines anciennes expériences pour rappel, dans la mesure où elles m'ont amenées là où j'en suis aujourd'hui, mais je ne vais pas épiloguer dessus », précise l'expert du CV. « L'essentiel étant que lorsque je regarde mon parcours, la première chose qui doit apparaître, c'est l'évolution. Pas forcément la prise de galon mais la progression et la mise en avant de mes succès. » Pour chaque expérience, vous pouvez donner des chiffres, gages de votre

réussite. Par exemple : le chiffre d'affaires généré, le nombre de personnes encadrées...

**Notre conseil: les recruteurs n'ont plus que le mot soft skills à la bouche. Les compétences comportementales prennent peu à peu le pas sur les compétences techniques. Mettez vos soft skills en avant dans votre CV.

Attaquez la rédaction de votre CV

« On va commencer par son nom, son prénom et ses coordonnées », rappelle Philippe Hemmerlé. Vient ensuite le titre, puis, les rubriques. « Il y a les incontournables : parcours et formation, précise le spécialiste. Les CV sont encore formatés, mais de moins en moins. » Tant que le titre, les rubriques Parcours professionnel et Formation y sont, vous pouvez ensuite ajuster selon vos souhaits. En ajoutant une rubrique Références, par exemple, si vous avez de très bonnes recommandations particulièrement pertinentes avec le poste visé. N'hésitez pas non plus à glisser une rubrique Centres d'intérêt dans votre CV, si cela atteste de qualités utiles pour le poste.

Travaillez la mise en forme

En ce qui concerne la mise en forme, à moins d'être un professionnel de la communication, mieux faut éviter la surcharge visuelle et les polices baroques. « La tendance est au design soft », précise Philippe Hemmerlé. Un minimalisme du CV, en quelque sorte. En plus, un CV trop chargé, c'est suspect aux yeux des recruteurs. « Si j'ai beaucoup de formes dans mon CV, des graphiques, des visuels, des listes de compétences, par exemple, je vais toujours avoir l'impression que le candidat cherche à trop enjoliver son parcours ou ses qualités », estime Philippe Hemmerlé de CV First. La règle est donc de faire un CV simple et beau.

Testez et ajustez

Comme Rome, votre CV ne se fera pas un jour. « Un CV se rédige par optimisations successives, confirme Philippe Hemmerlé. Très souvent, il va falloir procéder par ajustement. Autrement dit : si votre CV fraîchement refait ne rencontre aucun succès malgré la pertinence entre votre parcours et les postes visés, remettez-vous en question et modifiez-le. « Dans les premiers entretiens d'embauche, vous allez aussi comprendre les éléments qui sont mal compris dans votre CV », prévient le conseiller. Par exemple, vous avez mis en avant un résultat dont vous êtes particulièrement fière et on vous dit qu'il n'y a pas forcément de quoi, il ne vous reste plus qu'à le supprimer.

● Tourisme

LA GESTION DE LA STATION THERMALE HAMMAM ESSALIHINE CÉDÉE À L'ANDT

Le droit de gestion de la station thermale Hammam Essalihine, de la commune d'El Hamma (Khenchela) a été cédée par l'APC de cette collectivité à l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), a-t-on appris du directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaabach. Le cahier de charges de l'accord de location a été paraphé dimanche par le président de l'APC et la directrice de l'ANDT respectivement Saïd Takouachet et Djazia Ouchène, selon le même cadre qui a précisé qu'en vertu de cet accord, l'ANDT assurera la gestion de cet équipement touristique pour une durée de cinq années courant à compter de 2021. "Le futur gestionnaire assurera durant les trois prochains mois le parachèvement des travaux de réhabilitation et aménagement des pavillons et chambres de la station ainsi que l'installation d'un réservoir d'eau froid en prévision de la réouverture prochaine de la station", a-t-il dit, déclarant que selon les termes de l'accord, "les travaux de réhabilitation incluant l'aménagement d'aires de jeu pour enfants seront poursuivis progressivement durant les deux premières années de location". L'objectif de l'accord est de profiter de l'expérience de l'ANDT qui gère aussi la station thermale de Hammam Debagh de Guelma pour moderniser Hammam Essalihine de Khenchela et en faire "une destination pour les curistes nationaux et étrangers", a assuré, M. Boukaabach. Structure touristique et thermale par excellence, l'exploitation de Hammam Essalihine remonte à l'époque romaine, avec notamment l'aménagement d'une piscine en plein air pour jouir des eaux chaudes des sources naturelles du site. La station compte deux piscines en plein air, l'une rectangulaire mesurant 14 mètres de long sur 10 mètres de large et la seconde circulaire de cinq mètres de diamètres et plusieurs dizaines de chambres. L'Entreprise régionale de génie rural, Safa-Aurès, avait assuré du 1er mars 2019 au 29 février 2020 la gestion de cette station, fermée en mars passé sur décision du wali, Ali Bouzidi et du président de l'APC d'El Hamma dans le cadre des mesures de prévention de la propagation du nouveau coronavirus.

M.Toumi / Ag

États-Unis :

Les théâtres de Broadway fermés au moins jusqu'à fin mai 2021

Les théâtres de Broadway vont rester fermés au moins jusqu'à fin mai 2021, a annoncé vendredi l'association Broadway League, nouveau signe que la saison 2020-21 devrait être blanche pour le spectacle vivant aux États-Unis. Après début septembre, puis début janvier, l'association professionnelle a de nouveau décalé la reprise, alors que la pandémie de coronavirus repart de plus belle aux États-Unis, y compris à New York. «Nos membres sont résolus à rouvrir dès que les conditions le permettront», a déclaré Charlotte St. Martin, présidente de la Broadway League, dans un communiqué vendredi. La période de fermeture de Broadway atteindra donc, au minimum, plus de 14 mois, du jamais vu dans l'histoire du quartier des spectacles de Manhattan, un des moteurs économiques de New York et attraction touristique majeure. Tous les théâtres sont en effet à l'arrêt depuis le 12 mars. Au moment de la suspension des représentations, 31 spectacles se jouaient à Broadway et huit autres

préparaient leurs débuts pour le printemps. «Nous travaillons sans relâche avec de multiples partenaires pour assurer la pérennité de l'industrie une fois que nous pourrions de nouveau lever le rideau», a ajouté Mme St. Martin. Quelques productions ont déjà jeté l'éponge, principalement la comédie musicale «La reine des neiges», mais aussi «Beetlejuice», ainsi que les pièces «Hangmen» et «Qui a peur de Virginia Wolf?». Selon la chaîne d'information locale NY1, deux locomotives de Broadway, les comédies musicales «Le roi lion» et «Le fantôme de l'opéra», ne reprendront pas avant l'automne 2021. Broadway, qui générait avant la pandémie quelque 33 millions de dollars de recettes par semaine, espère toujours recevoir une aide fédérale d'urgence, mais n'a, pour l'instant, pas eu les faveurs du Congrès américain. Ce report est un nouveau domino qui



tombe dans le paysage du spectacle vivant aux États-Unis, deux semaines après l'annulation de la saison du Metropolitan Opera de New York. Salles de concert et théâtres sont à l'arrêt dans tout le pays, qui continue d'enregistrer quotidiennement des dizaines de milliers de nouveaux cas de coronavirus.

Nicolas Sarkozy s'invite dans une interview de Carla Bruni à la télévision italienne

Visite impromptue d'un ancien président de la République. Carla Bruni a donné une interview en visioconférence dans le talk-show italien Che Tempo Che Fa, dimanche, sur la chaîne Rai 3. Alors qu'elle répondait aux questions du présentateur Fabio Fazio depuis son studio d'enregistrement, son mari Nicolas Sarkozy est apparu à l'écran. "Voici ma maison, mon studio où j'enregistre toutes mes chansons", explique la chanteuse, en pleine promotion de son album éponyme sorti vendredi. Elle bouge alors la caméra pour montrer la pièce, et une silhouette en chemise blanche apparaît dans le cadre: "Regarde, il y a mon mari!", déclare-t-

elle en riant.

Salut rapide

"Peut-on le saluer?", s'écrit l'animateur, ravi. L'ancienne Première dame s'adresse alors à Nicolas Sarkozy: "Viens dire bonjour à l'Italie!". Ce dernier s'exécute et se rapproche: "Ciao Italia!", lance-t-il en agitant la main devant la caméra sous les rires de son épouse et les applaudissements du public. "Mon mari m'a dit de te dire que dès qu'on pourra voyager, et que dès que son livre sortira en Italie, il viendra te voir", ajoute-t-elle à l'attention de Fabio Fazio, d'après une traduction de 20 mi-

minutes. Nicolas Sarkozy a publié Le Temps des tempêtes, Tome 1 en juillet dernier aux Éditions de l'Observatoire. Il y raconte les deux premières années de son quinquennat. En août, il s'était hissé en tête des ventes avec 215.000 exemplaires écoulés. L'ancien président de la République a été auditionné la semaine dernière dans le cadre de l'enquête sur des soupçons de financement de sa campagne présidentielle en 2007 par le régime libyen. En 2018, il a été mis en examen pour "corruption passive", "recel de détournement de fonds publics" et "financement illégal de campagne" dans cette affaire.

Emission «Can fi omri aâchrine»

L'animateur de la Radio nationale Chaîne 3 nous quitte

Que ce soit avec les éditeurs ou ses invités, Ahmed Nany Chellaoua avait ce talent de nous plonger dans l'ancien temps grâce à ses émissions dédiées au chaâbi et au patrimoine musical. Sa voix était bien connue. On avait pris l'habitude d'écouter son émission les après-midi durant toutes ces années. Lui, c'est l'animateur de la Radio nationale Chaîne 3, Ahmed Nany Chellaoua, plus connu à l'antenne sous ses initiales «Can». Que ce soit avec les éditeurs ou ses invités, l'animateur avait ce talent de nous plonger dans l'ancien temps grâce à ses émissions dédiées au chaâbi et au patrimoine musical. Depuis samedi dernier, les auditeurs ne pourront plus entendre sa voix à la radio. Et

pour cause. Can est décédé ce samedi à Alger à l'âge de 60 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de la Radio nationale. Certains de ses collègues étaient samedi sous le choc. D'autres n'ont pas hésité à annoncer leur affliction sur les réseaux sociaux suite à cette triste nouvelle. «Can» était connu ces dernières années pour son émission musicale «Hier encore j'avais 20 ans», un programme interactif quotidien dédié à la musique des années 1960-1970, mais aussi aux grands noms du patrimoine musical algérien. Il était également coanimateur avec Sid Ali Driss de l'émission «El Qahwa Wel Latay», une émission hebdomadaire entièrement dédiée à la musique chaâbie et qui reçoit depuis une vingtaine d'an-

nées des orchestres entiers qui se produisaient en direct sur les ondes de la Chaîne 3. Véritable révélateur de jeunes talents du chaâbi, interprètes, musiciens et paroliers, cette émission a également permis à un grand nombre de formations d'enregistrer dans des conditions professionnelles. Le duo avait aussi animé une émission musicale intitulée «Si Can». Son professionnalisme doublé de sa voix authentique, son franc parler et son humour caractérisé faisaient de lui un personnage à part entière. «Can» avait également fait quelques apparitions en tant que comédien dans des programmes de la télévision. Ahmed Chellaoua a été inhumé, au cimetière de Sebala, à Alger. Adieu Can.

R.C

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANP.TEL.02133771

0213737128

FAX 021395559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Ligue 1: JS Kabylie Trois matchs amicaux au menu des Canaris pendant le stage d'Akbou

La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) disputera trois matchs amicaux entre le 12 et le 15 octobre dans le cadre de son troisième stage de préparation qui se déroule actuellement à Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, en vue de la nouvelle saison (2020/2021), a annoncé hier la direction des "Canaris". Ces matchs amicaux sont programmés les 12, 13 et 15 octobre, respectivement aux stades de Tazmalt, Bordj Bou Arreridj et El Adjiba de Bouira", a indiqué la direction kabyle dans un communiqué. "La JSK sera d'abord opposée à l'équipe de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le lundi 12, puis au NC Magra le mardi 13, avant de conclure avec l'Olympique de Médéa, le jeudi 15", a-t-elle poursuivi. Les deux premières rencontres sont prévues à 15h00, alors que la dernière a été programmée à 10h30, et ce, "dans le strict respect des mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus". En effet, selon la direction de la JSK, et à l'instar des entraînements, tous ces matchs amicaux se dérouleront à huis clos.

USM Alger :

Le défenseur Belaïd va signer pour quatre ans

Le défenseur central du NA Hussein-Dey, Zineddine Belaïd, a trouvé un accord avec l'USM Alger pour signer un contrat de quatre ans, a annoncé hier la direction des "Rouge et Noir". "Belaïd procédera à la signature de ce contrat dimanche après-midi, juste après la visite médicale d'usage et le test PCR", destiné à la détection d'une potentielle contamination au COVID-19, a indiqué l'USMA dans un communiqué. Belaïd (21 ans), qui se trouve actuellement à l'École supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger), "rejoindra ses nouveaux coéquipiers mardi pour prendre part au stage d'intersaison qui se déroule à Mostaganem", a ajouté le club. En effet, après avoir effectué le début de sa préparation à Alger, l'USMA a jeté son dévolu sur la ville côtière de Mostaganem pour effectuer son troisième stage, en vue de la nouvelle saison (2020-2021). Ce stage sera d'une durée de 15 jours, entre le 11 et le 25 octobre, a ajouté la direction usmiste, en précisant que son équipe première a subi un nouveau test PCR pour s'assurer qu'aucun joueur ou membre de l'encadrement technique n'a été contaminé par le COVID-19, avant de se rendre à Mostaganem.

USM Bel-Abbès :

Reprise des entraînements

La préparation d'intersaison à l'USM Bel-Abbès, débute aujourd'hui. Cette décision a été prise pour permettre aux joueurs et différentes composantes de l'équipe d'effectuer les tests d'usage liés au Covid-19 en application du protocole sanitaire élaboré par les services concernés dans le cadre de la lutte contre la pandémie. La première séance d'entraînement devrait ainsi avoir lieu hier au stade 24-Février-1956 de Sidi Bel-Abbès sous la houlette du nouvel entraîneur Liamine Bougherara, en poste depuis un peu plus d'une semaine. Outre l'arrivée de Bougherara, qui a dirigé la saison passée la JS Saoura et l'AS Aïn M'lila, toutes les deux pensionnaires de l'élite, la formation de la "Mekerra" a connu plusieurs changements au niveau de son effectif. En effet, plusieurs départs ont été enregistrés dans la composante de l'équipe, en particulier celui de son buteur, Iheb Belhocini, qui a rejoint le club qatari d'Umm Salal. En revanche, pas moins de sept joueurs ont acté leur arrivée chez les "Vert et Rouge" au cours de la semaine précédente. Il s'agit de : Tiboutine et Kheiraoui (ex-USM Alger), Iitim (ex-MC Oran), Belmokhtar (ex-US Biskra), Belgherbi (ex-JS Kabylie), Haroun (ex-NC Magra) et Smahi (ex-JS Saoura). Cela devrait permettre à l'entraîneur Bougherara d'être fixé sur l'effectif qui défendra les couleurs de la formation de l'Ouest du pays lors de la prochaine édition du championnat, dont le coup d'envoi a été reporté au 28 novembre

MC Oran Mehiaoui : « Le club fait face à un sérieux problème de dettes »

La nouvelle direction du MC Oran, présidée par Tayeb Mehiaoui, a hérité de "lourdes dettes" et risque d'avoir des problèmes pour les régler, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football. Des sommes importantes devront être versées à d'anciens joueurs ainsi qu'à des opérateurs économiques représentant les dettes du club contractées par les précédentes directions envers eux, a indiqué le directeur de l'administration générale (DAG), Hadj Bennacer, qui n'a toutefois pas dévoilé la somme exacte de ces dettes. La mission des dirigeants oranais a été rendue encore difficile après que la masse salariale de l'équipe première a connu une "augmentation sensible" en vue de la saison prochaine, en raison "du recrutement de plusieurs joueurs de valeur et d'un entraîneur de renom", a expliqué le même responsable. Il a néanmoins estimé qu'il était nécessaire de "révolutionner l'effectif et s'adjuger les services d'un entraîneur de valeur, en la personne du Français Bernard Casoni, au regard des ambitions de la nouvelle direction qui entend jouer les premiers rôles dans l'espoir de permettre au club de renouer avec les consécutions après plusieurs



années de disette». Ayant jusque-là bénéficié d'un apport considérable de la part du sponsor majeur du club, à savoir l'entreprise Hyproc qui a attribué dernièrement 50 millions DA au club, la direction de ce dernier a engagé des contacts avec plusieurs opérateurs économiques en vue de bénéficier de nouveaux contrats de sponsoring, fait-on encore savoir. "Nous avons mis en place une commission de marketing qui a pour mission de doter le club de nouveaux sponsors. On sait que la conjonc-

ture actuelle de la majorité des entreprises économiques du pays, impactées par la pandémie de Covid-19, ne plaide pas en notre faveur, mais on ne perd pas espoir de convaincre certains opérateurs économiques de nous accompagner en vue de l'exercice à venir", a souligné le DAG du MCO, dont l'entraîneur Casoni a dressé un tableau sombre sur l'état des lieux lors de sa conférence de presse animée vendredi passée, rappelle-t-on.

Bêtisa Séville

Aïssa Mandi établit un nouveau record

Le défenseur international algérien Aïssa Mandi, qui a honoré sa 56e sélection avec les "Verts" lors du match amical face au Nigeria (1-0), a établi un nouveau record dans le championnat d'Espagne en devenant le joueur étranger le plus capé de son club, le Betis Séville. Mandi a disputé vendredi devant les "Super Eagles" son 32e match (sur un total de 56) avec l'Algérie depuis qu'il a rejoint le Betis à l'été 2016, effaçant des tablettes Ro-

bert Jarni qui comptait 31 capes avec la Croatie entre 1995 et 1998 en étant joueur du club "verdiblanco". Sur le plan national, l'ancien capitaine du Stade de Reims (28 ans) égale le record des ex-défenseurs latéraux Nadir Belhadj et Mustapha Kouici, qui comptent également 56 sélections avec les "Verts". Mandi avait débarqué en Andalousie à l'été 2016, avec 24 sélections dans ses bagages. Depuis, il en a rajouté 32 autres, pour atteindre ce ratio

de 56. Des statistiques que l'actuel libéro des "Verts" pourrait améliorer dès mardi, si le coach Djamel Belmadi décide de le reconduire lors du deuxième match amical, inscrit au programme de ces dates Fifa du mois d'octobre. Ce sera à 20h00 algériennes, au Cars-Jeans Stadion de La Haye, face à la sélection du Mexique, qui à l'instar des "Verts" avait remporté son premier match amical, en dominant la sélection des Pays-Bas (1-0).

Algérie-Mexique

Un trio arbitral néerlandais pour diriger le match

Le match amical qui opposera mardi la sélection algérienne à son homologue mexicaine au Cars-Jeans Stadion de La Haye, aux Pays-Bas (21h00 locales, 20h00 algériennes), sera arbitré par un trio néerlandais, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet. La rencontre a été confiée à Bas Nijhuis (arbitre principal), qui sera assisté de ses compatriotes Johan Balder (1er assistant) et Joost Van Zuilen (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Edwin Van De Graaf. "La réunion technique est prévue pour le mardi matin, soit le jour du match, par visioconférence. L'équipe nationale devrait évoluer en

tenue verte lors de cette confrontation contre le Mexique", a écrit la même source. Pour rappel, les "Verts" avaient dominé le Nigeria sur le score de 1 à 0 en match amical disputé vendredi dernier à Klagenfurt, en Autriche. Ces deux joutes amicales constituent pour les coéquipiers de Riyad Mahrez un tremplin en prévision de la prochaine double confrontation contre le Zimbabwe, au mois de novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2021, décalée à 2022 au Cameroun, en raison de la pandémie de coronavirus.

Onze joueurs
à l'entraînement d'hier

Seulement onze joueurs de l'équipe nationale sont entraînés samedi soir au Zuiderpark Den Haag, en prévision de leur match contre le Mexique mardi (20h00 heure algérienne), a annoncé la FAF sur son site Internet. Les joueurs étaient concernés par cette séance qui a démarré à 17h30, en l'occurrence Yacine Brahimi, Mohamed Farès, Abdel Jalil Medioub, Maxime Rahou-Spano, Mehdi Zerkane, Adlène Guedioura, Sofiane Feghouli, Ismaël Bennacer, Baghdad Bounedjah, Raïs M'Bolhi et Azzedine Doukha. Le reste du groupe, à savoir les éléments qui ont pris part au match face au Nigeria, sont restés à l'hôtel pour récupérer de leurs efforts (massages, soins, ...).

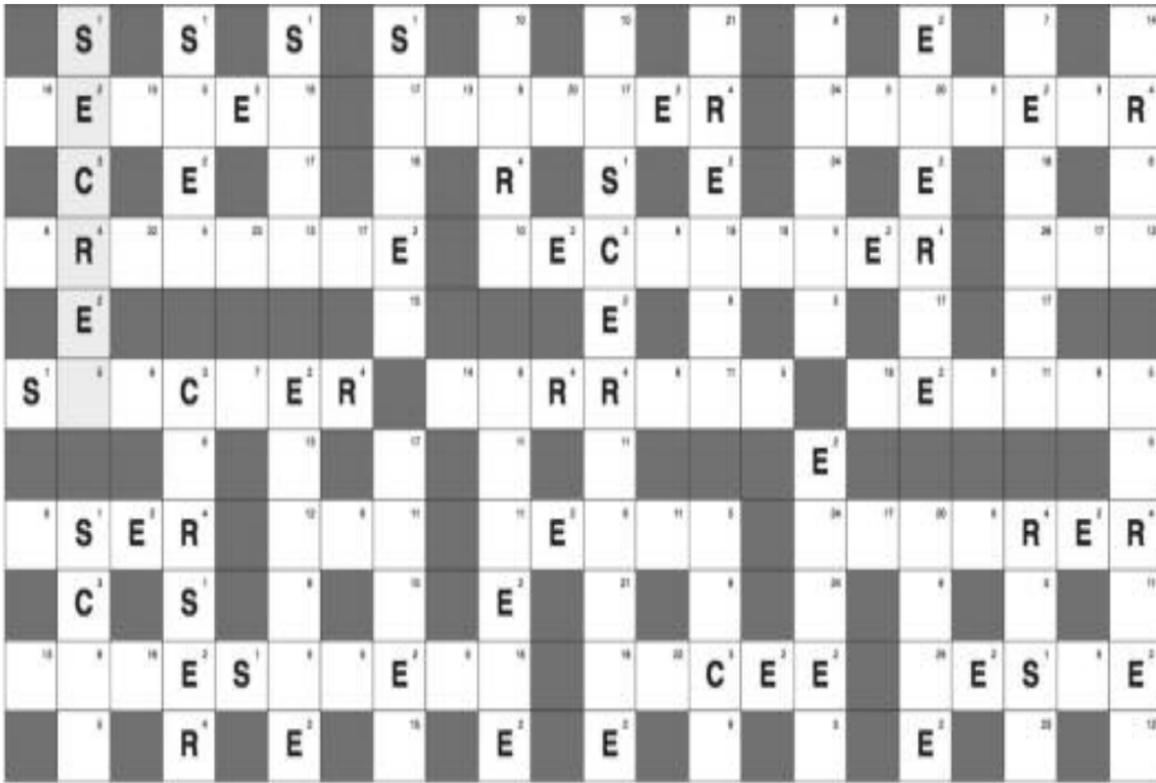
Selon Sky Sports Benrahma proche de West Ham

Sauf retournement de situation de dernière minute, l'international algérien Saïd Benrahma va s'engager avec West Ham dans les prochains jours. En effet, selon la très bien informée chaîne télé anglaise, Sky Sports, les dirigeants des Ham-

mers sont le point de trouver un accord avec leurs homologues pour le transfert de Benrahma. Le même média affirme que le montant dépasse les 30 millions euros. L'ancien niçois qui se trouve actuellement avec la sélection nationale aux Pays Bas pour préparer

la joute amicale face au Mexique prévue mardi, s'engagera avec l'actuel 10e de Premier League avant la clôture du mercato entre clubs anglais le 16 octobre. Il pourrait même faire ses débuts sous le maillot des Hammers, dimanche prochain face à Tottenham.

Mots codés

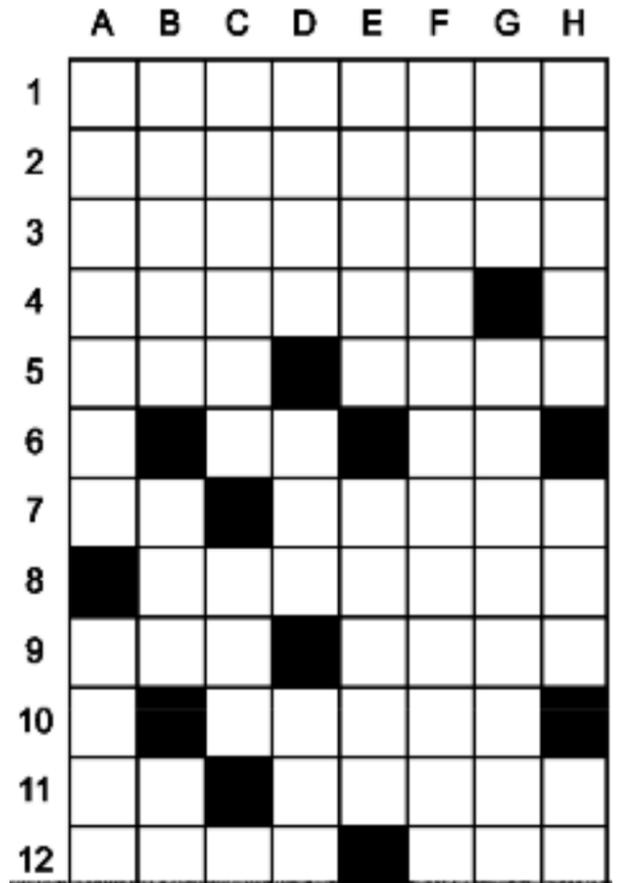


Mots mélangés

- ALIENANT ANNALISTE
- BRECHE CRIME
- DECAMETRE
- DECHARGE EMPRESSE
- EPOI
- ESTE ETRILLER FIOLE
- HETAIRE LEGE LIMITE
- LISERE MAGENTA
- NEIGE PANEL
- PANTALON
- PASTICHE RAKI
- SANSKRIT SCELLE
- SELECTIF SISAL
- SQUELETTE
- SUBLIMER TOISER
- VESTIGE VRAC
- WARNING



Mots croisés



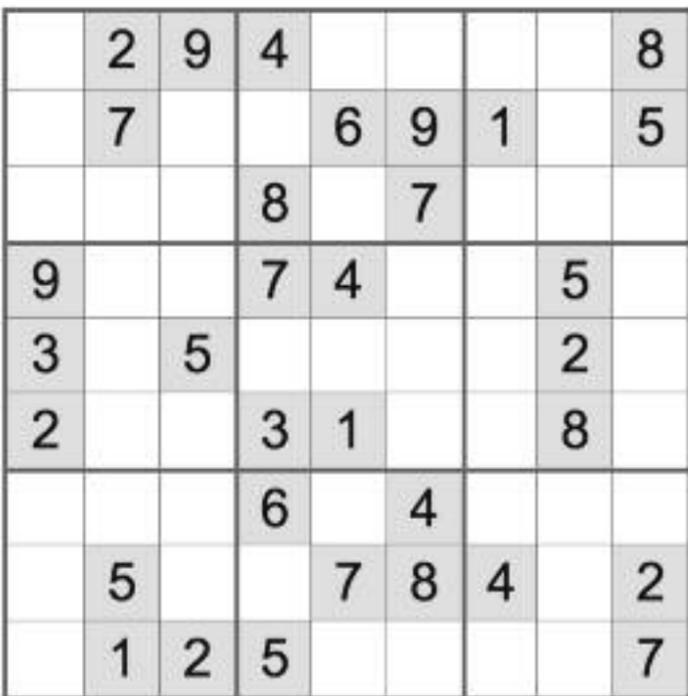
HORIZONTALEMENT :

1. L'homme d'une vahiné. 2. Qui agit. 3. Il mène son enquête. 4. Inventeur lumineux... 5. Acronyme énergétique. Laurel, mais pas Hardy. 6. Ce n'est pas un single. Au milieu. 7. Pour lier deux mots. Piqua la viande. 8. Durcir une surface métallique. 9. L'amateurisme ne le concerne pas. Fait un somme. 10. Épreuves de tests. 11. Registre du commerce. Dévidoirs en magnanerie. 12. Le traître d'Othello. Un tissu sans fleurs ni dessins.

VERTICALEMENT :

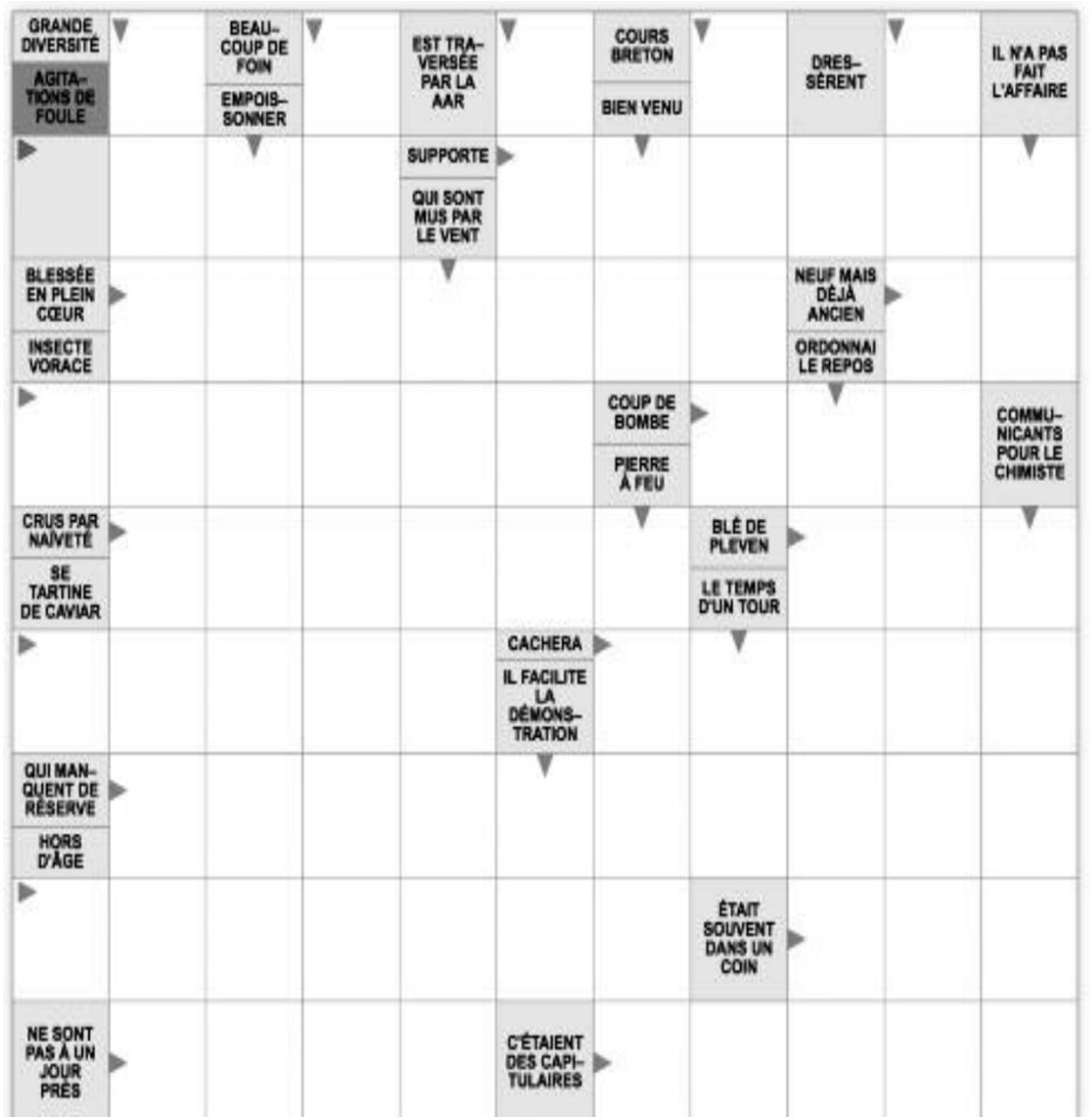
A. Gourde de cycliste. Disparu de façon tragique. B. Bête qui ne marche pas. Il est gratté en Iran. C'est tout à fait cela. C. Organe propulseur. Qui reste sans réponse. D. Élément de l'œil. Le faux est à repasser. Voie dans la pensée chinoise. E. Galettes mexicaines. Antiques poètes grecs. F. Persistant dans le mouvement. G. Saison des colos. Célèbre conteur danois. H. Empereur romain. Manière de faire. Sous le do.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus

153 nouveaux cas, 108 guérisons et 8 décès ces dernières 24 heures

Cent cinquante-trois (153) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 108 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 225 dont 153 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1809 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37382, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 35 patients

sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigi-

lance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



Placés sous l'égide des Nations Unies

L'Égypte accueille les pourparlers de paix libyens

L'Égypte a organisé dimanche une nouvelle série de pourparlers entre les deux administrations libyennes rivales représentées respectivement par les membres de la Chambre des représentants basée dans la ville de Tobrouk (nord-est) et ceux du Haut conseil d'Etat. Lors des dialogues placés sous l'égide de l'ONU, le directeur des services de renseignement égyptiens, Abbas Kamel, a réitéré l'engagement de

son pays envers les efforts onusiens pour une solution pacifique au dossier libyen, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA. « Il est temps de satisfaire les aspirations du peuple libyen à la stabilité en promouvant la voie politique afin que la Libye puisse avoir une Constitution qui définit les autorités et les responsabilités jusqu'aux élections présidentielles et parlementaires », a-t-il déclaré lors de la réunion. Prévus

pour se terminer le 13 octobre, ces pourparlers de trois jours au Caire cherchent à identifier les mécanismes d'une solution en Libye ainsi que le cadre d'une nouvelle Constitution pour ce pays déchiré par la guerre. La Libye est en proie à une guerre civile depuis l'éviction et la mort de son ancien dirigeant Mouammar Kadhafi, en 2011.

Al Ahli

« Belaïli doit payer deux millions d'euros pour le laisser partir »

Le meneur de jeu algérien Youcef Belaïli "est toujours sous contrat" avec Al-Ahli et devra s'acquitter d'une indemnité de deux millions d'euros pour pouvoir partir, a assuré le président du club saoudien de football, Abdul-Ilah Moumina. "Belaïli a décidé de mettre fin à son contrat avec Al-Ahli de manière unilatérale, après que nous ayons bloqué son

salaire, suite à son refus de revenir à Djeddah. Au début, la fermeture des frontières liée au contexte sanitaire lui avait servi de prétexte pour ne pas rejoindre son club. Mais lorsque nous avons réglé ce problème, en lui envoyant un avion privé grâce à l'intervention du ministre des Sports, il a refusé de le prendre sur conseil de son père", a expliqué le président d'Al-Ahli dans

une déclaration à la chaîne locale KSA Sports. "Belaïli est toujours lié par un contrat avec Al-Ahli. Maintenant s'il veut partir, il n'a qu'à payer 2 millions d'euros pour que le club renonce à l'affaire", a-t-il ajouté. Le père du joueur, qui est aussi son manager, avait assuré dernièrement que la Fifa avait donné gain de cause à son fils.

Université Saad Dahleb de Blida:

Création de quatre laboratoires en recherche médicale

L'Université Saad Dahleb de Blida a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre affectés aux sciences médicales, a-t-on appris, lundi, auprès de vice-recteur chargé de la recherche scientifique. Selon le Pr. Roudane Mohamed, en prévision de l'année universitaire 2020/2021, l'université Saad Dahleb, a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre dédiés aux sciences médicales et le 5ème à l'agriculture, a-t-il précisé. Le

responsable a expliqué ce choix, par la vocation agricole de Blida et la présence dans cette même wilaya, de nombreux hôpitaux et structures sanitaires requérant un "soutien universitaire en matière de recherche scientifique", a-t-il souligné. Les laboratoires de recherche médicale ont été créés au titre d'une convention entre le CHU Franz Fanon et la faculté de médecine de ladite université, a signalé, le Pr. Roudane. Sur un autre plan, ce même responsable a fait part de l'agrément attribué par le ministère de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Recherche scientifique, à 16 recherches scientifiques de l'université de Blida, dans différentes spécialités liées, entre autres, aux énergies renouvelables, les communications, la technologie, l'agronomie, et l'aéronautique. Ces recherches seront appelées à être appliquées sur le terrain grâce à des conventions avec un nombre d'entreprises, en dehors des laboratoires de l'université et de la formation en doctorat, a-t-il expliqué.

Sûreté d'Alger:

Pour freiner la hausse des contaminations, durcissement des restrictions dans plusieurs pays**Plus de 37 millions de cas dans le monde :**

La pandémie a fait au moins 1.074.055 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 11h00 GMT. Au total, plus de 37,2 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dont au moins 25.763.900 sont guéris. Après les Etats-Unis, le pays le plus endeuillé du monde avec 214.765 morts, suivent le Brésil (150.488), l'Inde (108.334), le Mexique (83.507) et le Royaume-Uni (42.679).

Plus de 7 millions de cas en Inde :

Le nombre de cas de coronavirus a franchi dimanche en Inde le seuil des 7 millions, un chiffre qui se rapproche de celui atteint par les Etats-Unis, le pays au monde le plus touché par la pandémie (7,7 millions). Le chiffre pourrait être en réalité bien plus élevé au vu du taux de dépistage beaucoup plus faible qu'ailleurs. Le nombre de décès (108.334 dimanche) est toutefois bien inférieur à celui des Etats-Unis (214.765). La relative jeunesse de la population indienne, une possible immunité grâce à d'autres maladies et un manque de recensement officiel des morts pourraient expliquer ces chiffres.

Trump, « Je suis immunisé »!

Le président américain Donald Trump a affirmé dimanche qu'il était désormais immunisé contre le Covid-19, affichant sa volonté d'en découdre avec Joe Biden dans la dernière ligne droite de la campagne. « Il semble que je sois immunisé, pour, je ne sais pas, peut-être une longue période, peut-être une courte période, peut-être pour la vie. Personne ne sait vraiment mais je suis immunisé », a-t-il déclaré.

Restrictions en Catalogne et en Navarre :

Deux régions espagnoles frontalières de la France, la Catalogne et la Navarre, ont annoncé dimanche qu'elles renforçaient leurs restrictions pour tenter de freiner une hausse de contaminations. A partir de mardi, les réunions seront limitées à six personnes en Navarre, tandis que bars et restaurants vont devoir fermer à 22H. Cinémas, théâtres et librairies devront réduire leur fréquentation à 30% et les supermarchés à 40%. En Catalogne, les autorités ont appelé les entreprises à encourager le télétravail et les universités à éviter les cours présentiels.

En France, deux autres villes en alerte maximale :

Deux nouvelles grandes villes françaises, Toulouse et Montpellier (Sud) vont être ajoutées mardi à la liste des villes en « alerte maximale » face à la pandémie, ont annoncé les autorités.

Protocole allégé en Italie ?

Le Comité technique et scientifique (CTS) italien, l'organe qui conseille le gouvernement de Rome dans la lutte contre l'épidémie, a proposé des mesures allégeant le protocole sanitaire, comme la réduction de la quarantaine à dix jours.

Nouveau système d'alerte en Angleterre :

Boris Johnson va présenter lundi aux députés un nouveau système avec trois niveaux d'alerte qui déterminera les mesures à appliquer dans les régions anglaises selon la propagation du coronavirus, ont indiqué ses services dimanche, le nord de l'Angleterre se préparant à un durcissement des restrictions.